

# COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE

## BILAN

### Actif

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations incorporelles (net)	157,8	40,9
Ecarts d'acquisition	1 198,1	1 041,2
Immobilisations corporelles (net)	920,1	888,0
Titres mis en équivalence	240,2	209,7
Investissements financiers	6,3	6,9
Instruments financiers dérivés	0,3	0,7
Autres actifs financiers (net)	23,8	17,0
Impôts différés actif	20,3	7,2
Créances d'impôts sur les sociétés	0,9	0,9
Autres créances (net)	32,5	28,1
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>2 600,3</b>	<b>2 240,6</b>
Autres actifs financiers (net)	0,7	0,6
Stocks (net)	81,5	75,8
Clients et autres débiteurs (net)	574,1	500,2
Créances d'impôts sur les sociétés	3,0	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	114,7	52,7
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>774,0</b>	<b>630,7</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 374,3</b>	<b>2 871,3</b>

## Passif

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2005	31/12/2004
Capital	3,4	3,4
Primes	945,6	933,2
Réserves consolidées	637,7	510,0
Résultat net part du Groupe	195,3	156,2
Ecarts de conversion	4,4	-2,6
Intérêts minoritaires	-33,5	-16,4
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 752,9</b>	<b>1 583,8</b>
Provisions pour risques et charges	171,8	152,6
Impôts différés passif	105,0	78,8
Dettes financières	631,7	447,4
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires	63,0	60,0
Autres créditeurs	8,9	2,5
Instruments financiers dérivés	20,3	35,5
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 000,7</b>	<b>776,8</b>
Provisions pour risques et charges	12,3	9,7
Dettes financières	46,3	23,9
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires	3,8	0,0
Instruments financiers dérivés	1,1	1,0
Fournisseurs et autres créditeurs	509,4	435,3
Impôt à payer	30,8	26,2
Concours bancaires	17,0	14,6
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>620,7</b>	<b>510,7</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 374,3</b>	<b>2 871,3</b>

## COMPTE DE RESULTAT

<i>(En millions d'euros)</i>	2005	2004
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 745,2</b>	<b>1 627,3</b>
Coûts directs d'exploitation	-962,2	-871,1
Coûts commerciaux, généraux & administratifs	-308,9	-291,9
<b>MARGE OPERATIONNELLE</b>	<b>474,1</b>	<b>464,3</b>
Dotations aux amortissements et provisions nettes	-146,1	-141,2
Pièces détachées maintenance	-27,3	-37,3
Autres charges et produits opérationnels	-1,7	1,3
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>299,0</b>	<b>287,1</b>
Intérêts financiers nets	-19,2	-20,8
Autres charges et produits financiers	-5,4	-10,8
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-24,6</b>	<b>-31,6</b>
Impôts sur les bénéfices	-84,8	-93,6
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	9,4	6,5
<b>RESULTAT NET AVANT PERTE DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION ET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>199,0</b>	<b>168,4</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	-3,0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>199,0</b>	<b>165,4</b>
Part des minoritaires dans le résultat	3,7	9,2
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>195,3</b>	<b>156,2</b>
Bénéfice net par action (en euros) <sup>(1)</sup>	<b>0,883</b>	<b>0,705</b>
Bénéfice net par action dilué (en euros) <sup>(1)</sup>	<b>0,880</b>	<b>0,704</b>
Nombre moyen pondéré d'actions <sup>(1)</sup>	221 129 562	221 411 893
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué) <sup>(1)</sup>	221 853 793	221 808 944

(1) Déduction faite des rachats par JCDecaux SA de ses actions propres sur 2002 et sur 2005, annulées en 2005.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En millions d'euros)</i>	Part du Groupe									
	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves non distribuées	Autres réserves			Total	Minoritaires	Total
					Instruments financiers dérivés	Titres disponibles à la vente	Réserve de conversion			
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2003</b>	3,4	923,6	-2,1	511,8	-0,1	-0,7	0,0	1 435,9	-13,7	1 422,2
Résultat de l'exercice				156,2				156,2	9,2	165,4
Variation des écarts de conversion							-2,6	-2,6	0,2	-2,4
<b>Solde des produits et charges reconnus sur la période</b>				<b>156,2</b>			<b>-2,6</b>	<b>153,6</b>	<b>9,4</b>	<b>163,0</b>
Augmentation de capital		6,1						6,1		6,1
Distributions de dividendes								0,0	-12,5	-12,5
Paiements en actions		3,5						3,5		3,5
Variations de périmètre								0,0	-0,1	-0,1
Autres				1,1				1,1	0,5	1,6
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>	3,4	933,2	-2,1	669,1	-0,1	-0,7	-2,6	1 600,2	-16,4	1 583,8
Résultat de l'exercice				195,3				195,3	3,7	199,0
Variation des écarts de conversion							7,0	7,0	-0,2	6,8
<b>Solde des produits et charges reconnus sur la période</b>				<b>195,3</b>			<b>7,0</b>	<b>202,3</b>	<b>3,5</b>	<b>205,8</b>
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>		8,4						8,4		8,4
Distributions de dividendes								0,0	-9,6	-9,6
Investissements financiers						0,5		0,5	0,1	0,6
Couverture de flux de trésorerie						-0,1		-0,1		-0,1
Impôts différés sur couverture de flux de trésorerie								0,0		0,0
Paiements en actions		4,0						4,0		4,0
Actions propres :										
- Achat			-28,9					-28,9		-28,9
- Annulation			31,0	-31,0				0,0		0,0
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires								0,0	-0,6	-0,6
Variations de périmètre								0,0	-10,5	-10,5
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	3,4	945,6	0,0	833,4	-0,2	-0,2	4,4	1 786,4	-33,5	1 752,9

(1) Augmentation de capital et prime d'émission chez JCDecaux SA suite aux levées d'options de souscription d'actions.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(En millions d'euros)</i>	2005	2004
Résultat net avant impôt	283,8	259,0
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-9,4	-6,5
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-0,1	-0,3
Charges liées aux paiements en actions	4,0	3,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	144,2	145,5
Plus et moins-values de cession	-1,4	-0,5
Charges d'actualisation	11,8	8,0
Intérêts financiers nets	19,2	20,8
Dérivés financiers et résultat de change	-17,5	-2,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-8,4	-7,2
Variation des stocks	-4,4	20,0
Variation des clients et autres créances	-17,5	-34,8
Variation des fournisseurs et autres dettes	13,5	7,6
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>426,2</b>	<b>419,8</b>
Intérêts financiers nets payés	-19,2	-21,3
Impôt sur le résultat payé	-76,5	-65,0
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>330,5</b>	<b>333,5</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	-148,3	-151,2
Acquisitions de titres de participation	-240,7	-14,8
Acquisitions d'autres immobilisations financières	-15,3	-5,6
<b>Total Investissements</b>	<b>-404,3</b>	<b>-171,6</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	7,0	9,7
Cessions d'immobilisations financières (Titres de participation)	0,4	0,7
Cessions d'immobilisations financières (Autres)	1,1	1,4
<b>Total Désinvestissements</b>	<b>8,5</b>	<b>11,8</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS ISSUS DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-395,8</b>	<b>-159,8</b>
Distribution mise en paiement	-9,6	-12,5
Rachat d'actions propres	-28,9	0,0
Remboursements d'emprunts à long terme	-88,6	-349,2
Remboursements de contrats de location financement	-2,7	-2,3
<b>Besoin de trésorerie (Financement)</b>	<b>-129,8</b>	<b>-364,0</b>
Dividendes reçus	6,1	4,9
Augmentation des capitaux propres	8,4	6,9
Augmentation des emprunts à long terme	237,6	72,5
<b>Dégagement de trésorerie (Financement)</b>	<b>252,1</b>	<b>84,3</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS ISSUS DU FINANCEMENT</b>	<b>122,3</b>	<b>-279,7</b>
Incidence des variations des cours des devises	2,6	-0,9
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>59,6</b>	<b>-106,9</b>
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>	<b>38,1</b>	<b>145,0</b>
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>97,7</b>	<b>38,1</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2005, JCDecaux a poursuivi sa stratégie de développement par croissance interne et a renforcé sa position de n°1 mondial du Mobilier Urbain et de la publicité dans les aéroports. JCDecaux a par ailleurs réalisé plusieurs acquisitions visant à pénétrer de nouveaux marchés ou à racheter les intérêts minoritaires dans certaines de ses filiales. L'année 2005 a notamment été marquée par la croissance soutenue du Groupe en Chine, où JCDecaux a réalisé trois acquisitions majeures et gagné des contrats stratégiques, et par la poursuite du développement de l'activité Mobilier Urbain au Japon.

### Financement

JCDecaux SA a entièrement remboursé la ligne de crédit revolving confirmée mise en place en 2003 et a mis en place une nouvelle ligne de même nature pour un montant de 540,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, 230,0 millions d'euros sont tirés sur cette ligne.

### Evolution du portefeuille de contrats

#### Europe

---

En Italie, IGPDecaux Spa a remporté l'appel d'offres des abribus publicitaires de Milan. D'une durée de 20 ans, ce contrat comprend l'installation, la mise à disposition, la maintenance et l'exploitation de 1 800 abribus et de sanitaires publics.

#### Asie-Pacifique

---

Au Japon, MCDcaux, société commune de JCDecaux SA et Mitsubishi Corporation, a gagné les contrats exclusifs des abribus publicitaires de Nagoya et de Kobe d'une durée de 20 ans et portant chacun sur 300 abribus.

MCDcaux s'est également vu confier pour 15 ans l'exclusivité de l'installation de MUPI® publicitaires dans les centres commerciaux Ito Yokado, principalement situés dans la région du grand Tokyo.

JCDecaux Pearl & Dean Ltd a également signé un contrat exclusif de 15 ans avec Tianjin Profound Metro Advertising & Plan afin de gérer la publicité de la ligne 1 du nouveau métro de Tianjin.

#### Amérique du Nord

---

Aux Etats-Unis, JCDecaux a renouvelé le contrat publicitaire des aéroports *John F. Kennedy International Airport* et *La Guardia Airport*. Ce renouvellement est assorti d'un nouveau contrat de 10 ans comprenant également *Newark Liberty International Airport* (auparavant géré par Clear Channel), les trains et gares de la liaison ferroviaire New Jersey Manhattan connue sous le nom de PATH à New-York, les terminaux de bus de l'autorité portuaire et la station de bus du George Washington Bridge (auparavant détenus par Viacom), de même que tous les nouveaux emplacements sur les ponts, tunnels, terminaux marins et autres sites de cette même autorité portuaire.

Viacom Decaux (société commune détenue à parts égales par JCDecaux North America Inc. et Viacom Outdoor) a remporté un contrat exclusif de 10 ans pour la fourniture et la maintenance du mobilier urbain de West Hollywood.

### Partenariats et principales acquisitions

Les principaux partenariats et acquisitions sont détaillés au paragraphe 2.1 « Evolution du périmètre de consolidation en 2005 ».

## 1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1 Principes d'établissement des comptes du Groupe

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2005 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes, soit le 31 décembre 2005 et présentés avec des informations financières comparatives 2004 établies selon ce même référentiel.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2005 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- des options prises par le Groupe offertes par le référentiel comptable dans le cadre d'IFRS 1 relative à la première adoption des IFRS ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Afin d'assurer la comparabilité de son information financière entre les exercices 2004 et 2005, le Groupe a choisi d'appliquer de manière anticipée au 1er janvier 2004 les textes suivants :

- IAS 32 « instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » d'application obligatoire au 1er janvier 2005 ;
- IFRIC 1 « variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires » d'application obligatoire pour les exercices commençant après le 1er septembre 2004 ;
- IAS 19 « avantages au personnel », anticipée dans les comptes consolidés arrêtés en principes comptables français au 31 décembre 2003. En 2003, le Groupe a en effet procédé à un changement de méthode en décidant de provisionner, à compter du 1er janvier 2003, l'ensemble des engagements de retraite et avantages similaires vis-à-vis du personnel conformément à la recommandation n°2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003.

En revanche, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes, amendements de normes et interprétations suivants :

- l'amendement à l'IAS 39 « couverture des flux de trésorerie au titre des transactions futures intra-groupe » applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- l'amendement à l'IAS 39 sur l'option de juste valeur applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- IFRS 7 « instruments financiers : information à fournir », ce texte ayant pour date de première application le 1er janvier 2007 ;
- IAS 19 « modification de l'IAS 19 avantages au personnel » d'application obligatoire au 1er janvier 2006 ;
- l'amendement de l'IAS 21 « Investissement net dans une activité à l'étranger » publié le 15 décembre 2005 par l'IASB et applicable à compter du 1er janvier 2006 ;
- l'interprétation IFRIC 4 « conditions permettant de déterminer si un accord contient un contrat de location » applicable à compter du 1er janvier 2006.

Dans le cadre de l'IFRS 1 sur la première application des normes IFRS, les options suivantes ont été retenues :

- Application prospective de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » à partir du 1er janvier 2004. Ainsi, les regroupements d'entreprises ayant une date d'effet antérieure n'ont pas été retraités.
- Dérogation aux dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » pour les montants cumulés des différences de conversion qui existent à la date de transition aux IFRS. Ainsi, le montant cumulé des différences de conversion pour toutes les activités à l'étranger a été remis à zéro au 1er janvier 2004. Les profits et les pertes réalisés lors de la cession ultérieure d'activités à l'étranger excluent de ce fait les différences de conversion nées avant le 1er janvier 2004 et n'incluent que les différences de conversion ultérieures.
- Concernant IAS 19 « avantages au personnel », il a été choisi de comptabiliser en capitaux propres tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS. Cette option sur le bilan d'ouverture, ne remet pas en cause l'utilisation de la méthode du « corridor » utilisée pour les écarts actuariels cumulés générés ultérieurement.
- Les dispositions de la norme IFRS 2 ont été appliquées aux plans de stock-options postérieurs au 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits d'exercice ne sont pas encore acquis au 1er janvier 2005.
- L'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur n'a pas été retenue à la date de transition.

Enfin, des positions comptables ont été retenues en vertu des paragraphes 10 et 12 d'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimation comptables et erreurs » en l'absence de dispositions particulières du référentiel IFRS. Celles-ci concernent notamment les engagements de rachat d'intérêts minoritaires. Le détail des principes retenus est exposé au paragraphe 1.19 « Engagements de rachat de minoritaires ».

Les effets de la transition aux IFRS ainsi que les divergences avec les comptes consolidés 2004 établis selon le référentiel français sont détaillés au paragraphe 12. ci-après.

## **1.2 Périmètre et méthodes de consolidation**

L'intégration globale est appliquée aux sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint.

La mise en équivalence est adoptée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées globalement sont éliminées. Les transactions avec les sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle sont éliminées à hauteur du pourcentage d'intégration.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

## **1.3 Enregistrement des opérations en devises étrangères dans la monnaie fonctionnelle des entités**

Les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. A la date d'arrêté comptable, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture et les différences de change en résultant sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les actifs monétaires à long terme détenus par une entité du Groupe sur une filiale étrangère pour lesquels aucun règlement n'est ni planifié ni susceptible d'intervenir dans un avenir prévisible, constituent une part de l'investissement net à l'étranger. Ainsi, en application des dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les différences de change portant sur ces éléments sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres si l'élément monétaire est libellé dans la monnaie fonctionnelle d'une des entités, et ce jusqu'à la date de cession de l'investissement. Dans le cas contraire, les différences de change sont enregistrées dans le compte de résultat.

## **1.4 Conversion des états financiers des filiales**

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

La conversion des actifs et des passifs des filiales étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe s'effectue au taux de change en vigueur à la date de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de cette conversion sont affectés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

## **1.5 Utilisation d'estimations**

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains postes du bilan nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels, incorporels et financiers, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour dépréciation des stocks. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

## **1.6 Distinction courant / non courant**

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant.

## **1.7 Immobilisations incorporelles**

### **1.7.1 Frais de développement**

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront au Groupe ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les dépenses de développement immobilisées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2004 incluent tous les coûts liés au développement, à l'adaptation ou à la mise en valeur de gammes de mobilier urbain, dans le cadre de propositions de contrats ayant une forte probabilité de succès.

Compte tenu du taux de succès de JCDecaux dans le cadre de ses réponses aux appels d'offres de mobilier urbain, le Groupe considère légitime d'activer les projets liés à des réponses aux appels d'offres. L'amortissement commence lorsque le projet est concrétisé par un succès à l'appel d'offres, et est étalé sur la durée du contrat. En cas d'insuccès, le montant activé est comptabilisé en charges.

### **1.7.2 Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets sont amortis sur leur durée de vie juridique.

Seuls les logiciels significatifs (de type ERP), individualisés et clairement identifiés, sont immobilisés et amortis sur une durée de 5 ans maximum. Les dépenses pour les autres logiciels sont constatées en charges de l'exercice.

## **1.8 Regroupement d'entreprises**

La norme IFRS 3 requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » (« Purchase accounting ») aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« goodwill ») représente la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur, des actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise, le groupe est notamment amené à valoriser des contrats et à reconnaître ces éléments en immobilisations incorporelles pour leur juste valeur. Lorsque des contrats déficitaires sont identifiés, le groupe est amené à constater une provision pour perte à terminaison.

Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, la méthode de l'acquisition est appliquée à chaque transaction jusqu'à la prise de contrôle. Ainsi, les rachats d'intérêts minoritaires dans des sociétés contrôlées donnent lieu à la seule constatation d'un écart d'acquisition.

En cas d'augmentation du pourcentage de détention dans les sociétés consolidées par intégration proportionnelle sans changement de méthode de consolidation, et en l'absence de précision des normes IFRS, l'écart entre le prix payé et la quote-part de situation nette rachetée évaluée à sa juste valeur donne lieu à la seule constatation d'un écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités de la norme IAS 36. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, par la constitution d'une perte de valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 1.10. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

## 1.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition d'origine.

### Mobiliers urbains

Les mobiliers urbains (Atribus, Mupis ®, Seniors, Journaux Electroniques d'Information (JEI), Sanisettes, Colonnes Morris, etc.) sont amortis linéairement sur la durée de vie moyenne des contrats comprise entre 4 et 20 ans.

Les coûts de maintenance des mobiliers urbains sont comptabilisés en charges.

Les coûts actualisés de démontage de mobilier en fin de contrat sont comptabilisés à l'actif et amortis sur la durée des contrats.

### Panneaux d'affichage

Les panneaux d'affichage font l'objet d'un mode d'amortissement propre aux pays concernés, déterminé en fonction de la réglementation et des conditions économiques locales.

La principale méthode d'amortissement est le mode linéaire sur une durée comprise entre 2 et 10 ans.

Les dotations aux amortissements sont déterminées selon les durées normales d'utilisation suivantes :

### DUREES D'AMORTISSEMENT

Immobilisations corporelles :

- |                                                                                        |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| ▪ Bâtiments et constructions                                                           | 10 à 50 ans |
| ▪ Installations techniques, matériel et outillage (hors mobiliers urbains et panneaux) | 5 à 10 ans  |
| ▪ Mobiliers urbains et panneaux                                                        | 2 à 20 ans  |

Autres immobilisations corporelles :

- |                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| ▪ Agencements divers, aménagements | 5 à 10 ans |
| ▪ Matériel de transport            | 3 à 10 ans |
| ▪ Matériel informatique            | 3 à 5 ans  |
| ▪ Mobilier                         | 5 à 10 ans |

## 1.10 Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les immobilisations corporelles, incorporelles ainsi que les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an.

Ce test consiste pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou un groupement d'UGT, à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif (ou du groupe d'actifs considéré) nette des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est appréciée par référence à la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance appréciées soit sur la durée des contrats, soit sur une durée de 5 ans avec prise en compte d'une projection à l'infini ainsi qu'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Les risques spécifiques à l'UGT testée sont en grande partie traduits dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination des flux de trésorerie et dans le taux d'actualisation retenu.

Lorsque la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) devient supérieure à sa valeur recouvrable, une perte valeur est comptabilisée au compte de résultat pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

### Méthodologie suivie

- **Niveau du test :**
  - Pour les actifs corporels et incorporels, les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau de l'UGT correspondant à la filiale.
  - Pour les écarts d'acquisition, les tests sont réalisés au niveau de chaque regroupement d'UGT dont le périmètre est déterminé pour chaque segment d'activité (Mobilier Urbain, Affichage et Transport) en prenant en compte le niveau de synergie attendu entre les UGT elles-mêmes. Ainsi :

- pour le segment Transport, où la couverture mondiale est un facteur clé de succès pour l'activité du point de vue commercial, les tests sont réalisés au niveau du segment d'activité.
- pour les segments Mobilier Urbain et Affichage, les tests sont effectués au croisement du segment d'activité et du segment géographique, niveau auquel se situent les synergies commerciales.

#### ▪ **Taux utilisés**

Les valeurs d'utilité prises en compte dans le cadre des tests de perte de valeur sont déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt, actualisés à un taux avant impôt de 8,5 % calculé sur la base du coût moyen pondéré du capital. Le Groupe exerçant 92 % de son activité dans des zones présentant des risques homogènes, telles que l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie, ce taux est appliqué à l'ensemble du Groupe, à l'exception de la Chine et de l'Amérique du Sud pour lesquelles une approche spécifique a été suivie, avec l'application d'un taux respectif de 12,5 % et 15 % prenant en compte les risques propres à ces deux zones géographiques.

#### ▪ **Valeurs recouvrables**

Elles sont déterminées selon deux méthodes :

- Soit d'une manière standard qui constitue également le premier niveau de test pour identifier les entités dont les actifs seraient susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur.  
Cette approche se fonde sur une projection de la Marge Opérationnelle 2005 sur une durée et selon des modalités propres à chaque secteur d'activité. Ainsi, pour les entités Mobilier Urbain et Transport, la durée résiduelle des contrats est utilisée avec prise en compte d'un taux de croissance moyen de 3 % et du taux d'actualisation explicité ci-dessus. Pour l'activité Affichage, une durée de 15 années est retenue.
- Soit sur la base du business plan, lorsque les actifs des entités n'ont pas passé le premier niveau de test explicité ci-dessus, ou que le Groupe estime que la projection de la marge opérationnelle ne reflète pas les flux de trésorerie futurs attendus. Dans ce cas encore, les modalités de prise en compte des flux futurs de trésorerie diffèrent selon le secteur d'activité considéré avec un horizon généralement supérieur à 5 ans en raison de la nature et de l'activité du Groupe. Ainsi, de manière générale :
  - dans le Mobilier Urbain, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la durée restante du contrat ;
  - pour l'Affichage, ils sont calculés sur une période de cinq ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance en moyenne de 3 % par an ;
  - dans le Transport, les flux sont pris en compte sur la durée restante du contrat avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance.

La valeur recouvrable d'un groupe d'UGT est donnée par la somme des valeurs recouvrables des UGT appartenant à ce groupe.

### **1.11 Titres mis en équivalence**

L'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition figure dans le montant des titres mis en équivalence.

La quote-part de charge d'amortissement née de la dépréciation des actifs reconnus lors de l'acquisition ou de l'ajustement de juste valeur de ceux existants figure sur la ligne "quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence".

Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, ou en-dehors de cette périodicité lorsque les conditions existantes laissent à supposer que l'actif pourrait être déprécié. Le cas échéant la perte associée est enregistrée dans le résultat des sociétés mises en équivalence.

### **1.12 Investissements financiers (Actifs disponibles à la vente ou AFS)**

Cette rubrique comprend les titres de participation dans des entités non consolidées.

Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, représentée généralement par leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction. Par la suite, ils sont évalués en l'absence de marché actif à la valeur d'usage ou d'utilité qui tient compte de la quote-part des capitaux propres et de la valeur probable de recouvrement.

Les variations de valeurs constatées sont comptabilisées dans une rubrique distincte des capitaux propres. Cependant, lorsque le titre est cédé ou qu'une perte de valeur associée à ce titre devient définitive, les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont soldés par contrepartie du compte de résultat.

### **1.13 Autres actifs financiers**

Cette rubrique comprend notamment les créances rattachées à des participations, les avances en compte courant accordées à des entités associées ou non consolidées ainsi que les prêts et les dépôts et cautionnements.

Au moment de la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur majorée des frais de mise en place directement attribuables.

A chaque clôture, ils sont évalués au coût amorti.

Une perte de valeur est enregistrée par contrepartie du compte de résultat lorsque la valeur de recouvrement de ces prêts et créances devient inférieure à leur valeur comptable.

#### **1.14 Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et portés en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne contribuent pas à la formation du résultat de l'exercice.

#### **1.15 Créances clients et autres débiteurs**

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation. Une provision pour dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

#### **1.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

#### **1.17 Dettes financières**

Les dettes financières sont enregistrées initialement à la valeur correspondant à la somme reçue diminuée des frais d'émission associés et sont par la suite évaluées au coût amorti.

#### **1.18 Instruments financiers dérivés**

Un dérivé est un instrument financier qui répond aux trois caractéristiques ci-dessous :

- une variable sous-jacente qui fait varier la valeur du contrat (taux d'intérêt ou taux de change notamment),
- un investissement net initial nul ou faible,
- un règlement à une date future.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de valeurs ultérieures étant enregistrées par contrepartie du compte de résultat, sauf s'ils ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Une comptabilité de couverture peut être adoptée si une relation de couverture entre l'élément couvert (le sous-jacent) et l'instrument dérivé est établie et documentée dès la mise en place de la couverture et que son efficacité est démontrée à l'origine et à chaque arrêté comptable. Aujourd'hui, le Groupe se limite à deux types de couverture des actifs et passifs financiers :

- la couverture de juste valeur (« Fair Value Hedge ») qui a pour objectif de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes à l'origine dues à l'évolution des conditions de marché. On intègre dans cette catégorie, par exemple, les swaps receveurs de taux fixe et payeurs de taux variable utilisés pour transformer une dette à taux fixe en dette à taux variable. D'un point de vue comptable, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie du compte de résultat - mais elle est neutralisée par les variations symétriques de juste valeur de l'élément couvert (à l'inefficacité près).
- la couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge ») utilisée pour se prémunir contre les variations de flux de trésorerie attribuables à des actifs et passifs existants ou à des transactions futures hautement probables. On classe dans cette catégorie, par exemple, les swaps payeurs de taux fixe et receveurs de taux variable utilisés pour figer le coût d'un emprunt à taux variable. D'un point de vue comptable, la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, et la part inefficace est maintenue au compte de résultat. Le montant pris dans les capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte lui-même le résultat.

La relation de couverture est traitée par rapport à un unique paramètre de marché, soit, dans le cas du Groupe aujourd'hui, un taux de change ou un taux d'intérêt. Lorsqu'un même instrument dérivé couvre à la fois un risque de taux d'intérêt et un risque de change, les impacts taux et change sont traités séparément.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou qu'il ne respecte plus les critères de qualification pour la comptabilité de couverture. A ce moment, tout profit ou perte cumulé(e) réalisé(e) sur l'instrument de couverture de flux de trésorerie comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus attendu que la transaction couverte se produise, le profit ou la perte net(te) cumulé(e) comptabilisé(e) en capitaux propres est transféré(e) dans le résultat financier de l'exercice.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé(e) directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le positionnement des instruments dérivés en éléments courants ou non courants est déterminé par le positionnement du sous-jacent auquel ils sont rattachés.

### **1.19 Engagements de rachat de minoritaires**

L'application de la norme IAS 32 conduit à reconnaître au passif une dette financière relative aux engagements de rachat des parts des minoritaires dans des filiales du Groupe, ceci non seulement pour la partie déjà comptabilisée en intérêts minoritaires (reclassée en dette), mais également pour l'excédent résultant de la valeur actuelle de l'engagement. En l'absence de précision de la norme sur le sujet, le Groupe a choisi d'imputer la contrepartie de cet excédent en diminution des capitaux propres minoritaires. Des variations ultérieures de la juste valeur de la dette sont comptabilisées en résultat financier, lesquelles sont allouées sur la part minoritaire.

Les engagements comptabilisés à ce titre figurent dans la rubrique au bilan « dettes sur engagements de rachat de minoritaires ».

### **1.20 Stocks**

Les stocks sont composés principalement :

- de pièces nécessaires à la maintenance du mobilier urbain installé,
- de mobiliers urbains et de panneaux d'affichage en attente de montage ou partiellement montés.

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat moyen pondéré et peuvent également incorporer des coûts de production, d'assemblage et de logistique.

Ils sont, le cas échéant, ramenés à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure au coût.

### **1.21 Provision pour retraites et avantages assimilés**

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé et les hypothèses démographiques propres à chaque société.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit partiellement ou non financés, leurs engagements faisant l'objet d'une provision au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein du Groupe. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Pour les autres avantages à long terme, les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, lors de l'exercice de leur constatation.

## 1.22 Provision pour démontage

Les coûts destinés au démontage des mobiliers en fin de contrat sont enregistrés en provisions. Ces provisions sont constituées pour la totalité du coût de démontage dès le début du contrat et sont actualisées. En contrepartie, le coût de démontage est comptabilisé à l'actif et amorti sur la durée du contrat. La charge de désactualisation est comptabilisée en charge financière.

## 1.23 Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Conformément à la norme IFRS 2 « paiements fondés en actions », les stock-options accordées aux salariés sont traitées comme un élément de rémunération « versé » en échange de services rendus par eux sur la période s'étendant de la date de leur octroi (« grant date ») à la date à laquelle leur droit d'exercice devient définitif (« vesting date »).

La juste valeur des services rendus est déterminée par référence à la juste valeur des instruments financiers octroyés.

Le Groupe a décidé d'appliquer la norme IFRS 2 à tous les plans de stock-options accordés le, ou postérieurement au, 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits d'exercice de ces options n'étaient pas complètement acquis au 1er janvier 2005.

La juste valeur des options est déterminée à leur date d'octroi par un actuaire indépendant, les changements éventuels de juste valeur ultérieurs n'étant pas considérés. Le modèle de valorisation utilisé est le modèle de Black & Scholes sur la base des hypothèses détaillées au paragraphe 3.1 « Charges d'exploitation nettes » ci-après.

Le droit d'exercice des options s'acquiert par tiers successifs sur une période de trois ans (« graded vesting »). D'autre part, tous les plans sont exclusivement dénoués en actions.

Le coût des services rendus est comptabilisé au compte de résultat par contrepartie d'une rubrique de capitaux propres, suivant un profil qui reflète les modalités d'acquisition des droits d'exercice des options. Cet enregistrement est fait à la fin de chaque arrêté comptable et ce, jusqu'à la date où les droits d'exercice des options du plan considéré sont complètement acquis.

Le montant figurant en capitaux propres reflète la partie écoulée de la période nécessaire à l'acquisition des droits d'exercice des options et la meilleure estimation du Management des options octroyées pour lesquelles un droit d'exercice sera effectivement acquis.

Les modalités d'acquisition des droits d'exercice des stock-options ne sont soumises à aucune condition particulière de performance.

## 1.24 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe provient principalement de la vente d'espaces publicitaires sur des équipements de mobilier urbain, des panneaux d'affichage et de la publicité dans les transports.

Les ventes d'espaces publicitaires, les locations et les prestations de services sont enregistrées en chiffre d'affaires pour la période pendant laquelle la prestation est exercée.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente d'espaces publicitaires est présenté sur une base nette, après déduction des remises commerciales. Dans certains pays, des commissions sont versées par le Groupe aux agences de publicité et aux centrales d'achat d'espaces publicitaires lorsque celles-ci jouent le rôle d'intermédiaires entre le Groupe et les annonceurs. Ces commissions sont alors déduites du chiffre d'affaires. Dans les contrats où le Groupe paie une redevance variable, ou bien reverse une partie de ses recettes publicitaires aux concédants, le Groupe comptabilise en chiffre d'affaires les recettes publicitaires avant les redevances et reversements aux concédants, et comptabilise les redevances et la partie du chiffre d'affaires reversée en charges d'exploitation, dans la mesure où le Groupe n'agit pas en tant que mandataire mais assume les risques et avantages liés à l'activité.

Les charges d'escomptes financiers sont déduites du chiffre d'affaires du Groupe.

## 1.25 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle se définit comme le chiffre d'affaires diminué des coûts directs d'exploitation et des coûts commerciaux, généraux et administratifs, à l'exclusion des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes et des autres produits et charges opérationnels.

Elle inclut les dotations aux provisions nettes de reprises relatives aux comptes clients.

La marge opérationnelle est impactée des charges d'escompte comptabilisées en moins du chiffre d'affaires et des produits d'escompte enregistrés en moins des coûts directs d'exploitation, d'une part, et des charges de stock-options comptabilisées en frais de personnel, d'autre part.

## 1.26 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déterminé à partir de la marge opérationnelle diminuée des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes et des autres produits et charges d'exploitation. Les dotations nettes pour dépréciation des stocks sont enregistrées sur la ligne « pièces détachées maintenance ».

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les plus et moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels et les éléments non récurrents.

Les charges nettes liées aux tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions nettes ».

### **1.27 Impôts exigibles et différés**

Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimée. Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés enregistrés proviennent pour l'essentiel des retraitements de consolidation (harmonisation des méthodes et durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, contrats de location financement, regroupement d'entreprises, etc.), et des différences temporelles entre le résultat social et le résultat fiscal. Des impôts différés actifs sur déficits reportables sont reconnus lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

### **1.28 Location financement et location simple**

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont qualifiés de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat.

### **1.29 Résultat net par action**

Le calcul du résultat net par action reprend le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté de l'impact des actions propres. Le calcul dilué prend en compte l'effet dilutif de l'émission, de l'annulation et de la levée des stock-options.

## **2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN**

### **2.1 Evolution du périmètre de consolidation en 2005**

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2005 sont les suivantes :

#### **Entrées de périmètre**

La société JCDecaux Pearl & Dean Ltd (filiale à Hong Kong) a créé, fin janvier 2005, une société commune avec les aéroports de Shanghai (SIA/SAA) et la société de média Momentum. Cette nouvelle société, JCDecaux Momentum Shanghai Airport Advertising Co Ltd, est consolidée par intégration proportionnelle à hauteur de 35 %.

La société MediaNation Inc. (Chine), acquise pour 42,3 millions d'euros est consolidée pour la première fois en 2005 par intégration globale. Fin avril 2005, la société JCDecaux Pearl & Dean Ltd (filiale à Hong Kong) a acquis 79,67 % de MediaNation Inc. et a porté au cours de l'exercice ce pourcentage de détention à 100 %.

La société JCD Asia Singapour Pte Ltd a acquis 100 % de la société Texon International pour un montant de 17,2 millions d'euros. Cette société est consolidée par intégration globale.

La société Cestrian Imaging Ltd (Royaume-Uni), société sur laquelle le Groupe exerce un contrôle en raison de droits de vote potentiels bien que ne détenant pas d'action, est consolidée pour la première fois en 2005 par intégration globale avec prise en compte des intérêts minoritaires à 100 %.

Le 7 octobre 2005, la société JCDecaux Finland Oy a acquis 100 % de la société Viacom Outdoor Finland, renommée JCDecaux Transport Finland Oy pour un montant de 0,7 million d'euros. Cette société est consolidée par intégration globale.

La société JCDecaux Pearl & Dean Ltd a acquis, le 26 octobre 2005, 73,38 % de la société Media Partners International Holdings Inc. et a porté sa participation à 99,43 % dans le cadre d'une offre publique d'achat. Cette société, acquise pour un montant de 58,5 millions d'euros, est consolidée par intégration globale.

Le groupe JCDecaux a pris une participation de 33 % dans la société Metrobus le 28 octobre 2005 pour un montant de 18,0 millions d'euros. Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

La société JCDecaux Pearl and Dean Ltd a créé, fin juillet 2005, la société JCDecaux Pearl & Dean Outdoor Advertising Co (Chine). Cette société est consolidée par intégration globale.

En septembre 2005, la société slovène Svetlobne Vitrine Doo, détenue à 100 % par Proreklam Europlakat Doo, est consolidée pour la première fois par intégration proportionnelle à 16,5 %.

Fin décembre 2005, la société JCDecaux Street Furniture Pty Ltd a souscrit à une augmentation de capital de la société australienne Adbooth Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Cette société, dont le Groupe détient une participation de 50 %, est consolidée par intégration proportionnelle.

#### **Fusions**

La société Aspe Srl, détenue à 100 % par IGPDecaux Spa (Italie), a fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2005 dans la société IGPDecaux Spa (consolidée par intégration proportionnelle à 32,35 %).

Les sociétés Loro Prekybos Kompanija UAB et Turio Reklama UAB, détenues à 100 % par JCD Lietuva UAB (Lituanie), ont fusionné le 2 septembre 2005 dans la société JCD Lietuva UAB (consolidée par intégration globale).

#### **Variations du pourcentage de détention et des méthodes de consolidation**

Le 1<sup>er</sup> avril 2005, le groupe JCDecaux a racheté la dernière tranche de 25 % des actions de la société Univier Communications BV pour 6,7 millions d'euros. A l'issue de cette acquisition complémentaire, le groupe JCDecaux détient 100 % du groupe Unicom constitué d'Univier Communications BV (Pays-Bas) et de ses filiales à 100 %, JCDecaux Latvija SIA (anciennement JCDecaux Unicom Baltic SIA) (Lettonie), JCDecaux Unicom Eesti OU (Estonie), et JCDecaux Lietuva UAB (anciennement JCDecaux Unicom UAB) (Lituanie). Ces sociétés sont consolidées par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, le Groupe exerçant désormais un contrôle exclusif.

Sur le premier semestre 2005, le Groupe a procédé à une restructuration juridique de ses sociétés en Slovénie, précédemment consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle à hauteur de 50 %. Il en résulte l'entrée de la société Madison Doo dans le périmètre de consolidation, et l'évolution du taux d'intégration proportionnelle de l'ensemble des sociétés slovènes, qui sont désormais consolidées au taux de 16,5 %.

La société DSM Decaux GmbH (Allemagne) est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle en 2005, le Groupe n'ayant plus le contrôle exclusif sur cette société.

Le groupe JCDecaux a acquis, le 14 septembre 2005, une participation complémentaire de 50 % dans les sociétés Sopact, JCDecaux Nederland BV et V.K.M. BV pour un montant global de 91,7 millions d'euros. Ceci porte la participation du groupe JCDecaux à 100 % dans ces trois sociétés.

#### **Sorties de périmètre**

Les sociétés Mills and Allen Holdings Ltd et Mills and Allen Group Ltd ont été liquidées au 31 décembre 2005.

## 2.2 Effets des acquisitions (prise de contrôle)

La prise de contrôle des sociétés MediaNation Inc., Texon International, Univier Communications BV, JCDecaux Transport Finland Oy, Media Partners International Holdings Inc. et Adbooth Pty a eu les effets suivants sur les comptes consolidés du Groupe :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Données retraitées à la date d'acquisition</b>	<b>Retraitements</b>	<b>Données avant retraitements à la date d'acquisition</b>
Actifs non courants	162,2	62,8	99,4
Actifs courants	96,2	0,0	96,2
<b>Total Actif</b>	<b>258,4</b>	<b>62,8</b>	<b>195,6</b>
Passifs non courants	72,3	46,7	25,6
Passifs courants	72,0	0,9	71,1
<b>Total Passif</b>	<b>144,3</b>	<b>47,6</b>	<b>96,7</b>
<b>Actif net à la juste valeur</b>	<b>114,1</b>	<b>15,2</b>	<b>98,9</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>71,0<sup>(1)</sup></b>		
<b>Prix payé</b>	<b>185,1</b>		
Trésorerie nette acquise	-59,0		
<b>Acquisitions de titres de participation</b>	<b>126,1<sup>(2)</sup></b>		

(1) Le montant des écarts d'acquisition de 71,0 millions d'euros diffère du montant de 157,5 millions d'euros mentionné dans la variation des écarts d'acquisitions (cf. paragraphe 2.3) car, d'une part, ne sont pas pris en compte ici, les écarts d'acquisitions de Sopact, JCD Nederland BV et V.K.M. BV (ces sociétés étant déjà contrôlées avant l'acquisition complémentaire de 50 %) pour un montant de 79,8 millions d'euros et les autres acquisitions pour un montant de 0,8 million d'euros. D'autre part, la variation des écarts d'acquisitions (cf. paragraphe 2.3) ne tient pas compte de l'écart d'acquisition de -5,9 millions d'euros constaté lors de l'achat des 25 % complémentaires d'Univier Communications BV (figurant en variation de périmètre).

(2) Les acquisitions de titres de participation ne tiennent pas compte dans le tableau ci-dessus de l'acquisition des titres de participations de Sopact, JCD Nederland BV et V.K.M. BV pour un montant de 91,7 millions d'euros (ces sociétés étaient déjà consolidées en intégration globale avant le rachat des 50 % supplémentaires), de l'acquisition des titres de Metrobus pour un montant de 18,0 millions d'euros (le contrôle n'étant pas pris dans cette société consolidée par mise en équivalence), des titres non consolidés dans le Groupe JCDecaux pour un montant de 3,2 millions d'euros et enfin de la trésorerie suite aux changements de méthode de consolidation de DSM Decaux GmbH et de la Slovénie pour un montant de 1,7 millions d'euros.

Le montant du chiffre d'affaires et du résultat net cumulé sur 12 mois des différentes entités se serait élevé à respectivement 125,5 millions d'euros et 2,8 millions d'euros au niveau du Groupe, si ces acquisitions avaient été réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## 2.3 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Variations de l'exercice en valeur brute et en valeur nette comptable :

<i>En millions d'euros</i>	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Brevets, licences, contrats pub, ERP (3)	Droits au bail, av acomptes, autres	Total
<b>Valeur brute</b>					
<b>au 1er janvier 2004</b>	<b>1 036,7</b>	<b>0,0</b>	<b>47,8</b>	<b>25,3</b>	<b>1 109,8</b>
Acquisitions / Augmentations	6,9	3,3	2,0	6,8	19,0
Sorties				-0,4	-0,4
Variations de périmètre	-0,4		0,6	0,7	0,9
Conversion	1,0		-0,7		0,3
Reclassements <sup>(1)</sup>		0,6	12,5	-10,1	3,0
<b>au 31 décembre 2004</b>	<b>1 044,2</b>	<b>3,9</b>	<b>62,2</b>	<b>22,3</b>	<b>1 132,6</b>
<b>Amortissements / Perte de valeur</b>					
<b>au 1er janvier 2004</b>			<b>-23,2</b>	<b>-18,0</b>	<b>-41,2</b>
Dotations		-0,1	-8,4	-0,1	-8,6
Perte de valeur	-3,0				-3,0
Sorties				0,4	0,4
Variations de périmètre			2,2	-0,3	1,9
Conversion			0,2		0,2
Reclassements <sup>(1)</sup>		-0,1	-1,8	1,7	-0,2
<b>au 31 décembre 2004</b>	<b>-3,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-31,0</b>	<b>-16,3</b>	<b>-50,5</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2004</b>	<b>1 036,7</b>	<b>0,0</b>	<b>24,6</b>	<b>7,3</b>	<b>1 068,6</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2004</b>	<b>1 041,2</b>	<b>3,7</b>	<b>31,2</b>	<b>6,0</b>	<b>1 082,1</b>
<b>Valeur brute</b>					
<b>au 1er janvier 2005</b>	<b>1 044,2</b>	<b>3,9</b>	<b>62,2</b>	<b>22,3</b>	<b>1 132,6</b>
Acquisitions / Augmentations	157,5	4,0	6,0	3,9	171,4
Sorties		-0,2	-0,5	-1,7	-2,4
Variations de périmètre	-5,8 <sup>(2)</sup>		191,1	1,4	186,7
Conversion	5,2		6,0	0,1	11,3
Reclassements <sup>(1)</sup>			11,8	-8,4	3,4
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>1 201,1</b>	<b>7,7</b>	<b>276,6</b>	<b>17,6</b>	<b>1 503,0</b>
<b>Amortissements / Perte de valeur</b>					
<b>au 1er janvier 2005</b>	<b>-3,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-31,0</b>	<b>-16,3</b>	<b>-50,5</b>
Dotations	NA	-1,2	-18,4	-0,1	-19,7
Perte de valeur	0,0				0,0
Sorties	NA	0,2	0,5	1,7	2,4
Variations de périmètre	NA		-74,7	-0,5	-75,2
Conversion	NA		-3,3	-0,1	-3,4
Reclassements <sup>(1)</sup>	NA	0,1	-0,8		-0,7
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>-3,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-127,7</b>	<b>-15,3</b>	<b>-147,1</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2005</b>	<b>1 041,2</b>	<b>3,7</b>	<b>31,2</b>	<b>6,0</b>	<b>1 082,1</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2005</b>	<b>1 198,1</b>	<b>6,6</b>	<b>148,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1 355,9</b>

(1) L'impact net des reclassements n'est pas nul, certains reclassements impactant d'autres postes du bilan.

(2) Comprend l'écart d'acquisition constaté sur l'acquisition complémentaire de 25 % d'Univier Communications BV pour un montant de -5,9 millions d'euros. Cette prise de contrôle a conduit à appliquer pour la première fois la méthode de l'acquisition et à réallouer une partie de l'écart de première consolidation (pour un montant de 14,1 millions d'euros) dégagé lors des acquisitions précédentes en immobilisations incorporelles (pour un montant de 8,0 millions d'euros).

(3) Comprend la valorisation des contrats reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises..

La variation des écarts d'acquisition sur 2005 est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Ecarts d'acquisition</b>
<b>au 1er janvier 2005</b>	<b>1 041,2</b>
Nouveaux écarts d'acquisition constatés sur l'exercice	157,5
- Texon International	5,2
- MediaNation Inc.	20,0
- MPI Holdings Inc.	49,7
- Sopact	24,7
- JCD Nederland BV	33,1
- V.K.M. BV	22,0
- JCD Transport Finland Oy	1,2
- Aspe srl	0,6
- Adbooth Pty Ltd	0,8
- Autres	0,2
Variations de périmètre	-5,8
Conversion	5,2
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>1 198,1</b>

Au 31 décembre 2005, les écarts d'acquisition représentent 1 198,1 millions d'euros contre 1 041,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005, les immobilisations incorporelles nettes, hors écarts d'acquisition, s'élèvent à 157,8 millions d'euros contre 40,9 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Cette augmentation est liée à hauteur de 116,4 millions d'euros aux acquisitions de Media Partners International Holdings Inc., MediaNation Inc., Texon International et des 25 % restants d'Univier Communications BV :

- D'une part, des immobilisations incorporelles figuraient au bilan d'acquisition de ces sociétés, pour un montant de 64,3 millions d'euros qui se répartissent de la façon suivante : 37,5 millions d'euros provenant de Media Partners International Holdings Inc., 26,6 millions d'euros de MediaNation Inc., et 0,2 million d'euros de Texon International.
- D'autre part, l'application de la méthode de l'acquisition telle que requise par IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » a conduit à la reconnaissance de contrats comme actifs incorporels pour 26,0 millions d'euros concernant Media Partners International Holdings Inc., 4,9 millions d'euros pour MediaNation Inc., 9,9 millions d'euros pour Texon International, et 11,4 millions d'euros pour Univier Communications BV. Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée des contrats. Les acquisitions de Media Partners International Holdings Inc. et de MediaNation Inc. ont, en outre, entraîné la reconnaissance d'une provision pour pertes à terminaison pour respectivement 12,5 millions d'euros et 9,0 millions d'euros.

Ces valeurs d'actifs incorporels ainsi que les écarts d'acquisition résiduels afférents à ces opérations et détaillés ci-dessus, sont déterminés de manière provisoire et sont susceptibles d'évoluer durant le délai d'affectation de l'écart d'acquisition qui prend fin douze mois après la date de l'acquisition de la participation.

La valeur brute des immobilisations incorporelles totalement amorties et toujours utilisées s'élève à 21,4 millions d'euros.

## 2.4 Immobilisations corporelles

Détail par nature

	31/12/2005		31/12/2004	
<i>En millions d'euros</i>	Montants Bruts	Amortissements ou provisions	Montants Nets	Montants Nets
Terrains	33,0	1,3	31,7	30,8
Constructions	70,3	40,3	30,0	31,6
Installations techniques, matériel et outillage	1 697,0	906,5	790,5	756,5
Matériel de transport	100,9	75,5	25,4	23,3
Autres	119,5	95,8	23,7	26,2
En cours, avances et acomptes	19,2	0,4	18,8	19,6
<b>Total</b>	<b>2 039,9</b>	<b>1 119,8</b>	<b>920,1</b>	<b>888,0</b>

Au 31 décembre 2005, les immobilisations corporelles nettes de l'activité Mobilier Urbain s'élèvent à 735,7 millions d'euros contre 708,5 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005, les immobilisations corporelles nettes de l'activité Affichage s'élèvent à 152,7 millions d'euros contre 151,7 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005, les immobilisations corporelles nettes de l'activité Transport s'élèvent à 31,7 millions d'euros contre 27,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Variations de l'exercice en valeur brute et en valeur nette comptable :

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations tech, mat. & outil.	Autres	Total
<b>Valeur brute au 1er janvier 2004</b>	<b>31,2</b>	<b>81,6</b>	<b>1 462,0</b>	<b>241,4</b>	<b>1 816,2</b>
- Dont finance lease		3,9	3,9	9,3	17,1
Acquisitions	2,2	0,7	105,6	40,8	149,3
- Dont acquisitions en finance lease			0,9	1,3	2,2
Cessions	-0,4	-14,7	-37,9	-32,1	-85,1
- Dont cessions en finance lease				-2,5	-2,5
Variations de périmètre	0,0	0,0	3,7	0,3	4,0
Reclassements	-1,0	-0,6	25,9	-17,8	6,5
Conversion	0,0	0,0	-7,4	-0,4	-7,8
<b>Valeur brute au 31 décembre 2004</b>	<b>32,0</b>	<b>67,0</b>	<b>1 551,9</b>	<b>232,2</b>	<b>1 883,1</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2004</b>	<b>-1,6</b>	<b>-45,6</b>	<b>-711,7</b>	<b>-174,1</b>	<b>-933,0</b>
- Dont finance lease		-1,1	-0,5	-4,4	-6,0
Dotations nettes des reprises	-0,1	-3,8	-109,3	-18,1	-131,3
- Dont dotations sur finance lease		-0,3	-0,4	-1,0	-1,7
Perte de valeur					0,0
Diminutions	0,1	13,7	32,7	29,2	75,7
- Dont diminutions sur finance lease				1,5	1,5
Variations de périmètre	0,0	0,0	-1,3	0,2	-1,1
Reclassements	0,4	0,3	-7,9	-0,6	-7,8
Conversion	0,0	0,0	2,1	0,3	2,4
<b>Amortissements au 31 décembre 2004</b>	<b>-1,2</b>	<b>-35,4</b>	<b>-795,4</b>	<b>-163,1</b>	<b>-995,1</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2004</b>	<b>29,6</b>	<b>36,0</b>	<b>750,3</b>	<b>67,3</b>	<b>883,2</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2004</b>	<b>30,8</b>	<b>31,6</b>	<b>756,5</b>	<b>69,1</b>	<b>888,0</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2005</b>	<b>32,0</b>	<b>67,0</b>	<b>1 551,9</b>	<b>232,2</b>	<b>1 883,1</b>
- Dont finance lease		3,9	4,8	8,1	16,8
Acquisitions	0,5	0,5	116,4	33,9	151,3
- Dont acquisitions en finance lease			0,4	3,5	3,9
Cessions	-0,3	-0,2	-37,5	-15,8	-53,8
- Dont cessions en finance lease				-1,0	-1,0
Variations de périmètre	0,0	2,3	11,3	5,7	19,3
Reclassements	0,0	0,4	25,5	-19,2	6,7
Conversion	0,8	0,3	29,4	2,8	33,3
<b>Valeur brute au 31 décembre 2005</b>	<b>33,0</b>	<b>70,3</b>	<b>1 697,0</b>	<b>239,6</b>	<b>2 039,9</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2005</b>	<b>-1,2</b>	<b>-35,4</b>	<b>-795,4</b>	<b>-163,1</b>	<b>-995,1</b>
- Dont finance lease		-1,4	-0,9	-3,9	-6,2
Dotations nettes des reprises	-0,1	-3,4	-113,5	-17,1	-134,1
- Dont dotations sur finance lease		-0,2	-0,4	-1,8	-2,4
Perte de valeur			-1,6 <sup>(1)</sup>		-1,6
Diminutions		0,2	27,1	14,8	42,1
- Dont diminutions sur finance lease				0,8	0,8
Variations de périmètre	0,0	-1,7	-5,7	-3,1	-10,5
Reclassements	0,0	0,1	-7,3	-1,0	-8,2
Conversion	0,0	-0,1	-10,1	-2,2	-12,4
<b>Amortissements au 31 décembre 2005</b>	<b>-1,3</b>	<b>-40,3</b>	<b>-906,5</b>	<b>-171,7</b>	<b>-1 119,8</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2005</b>	<b>30,8</b>	<b>31,6</b>	<b>756,5</b>	<b>69,1</b>	<b>888,0</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2005</b>	<b>31,7</b>	<b>30,0</b>	<b>790,5</b>	<b>67,9</b>	<b>920,1</b>

(1) perte de valeur sur le Brésil

L'impact net des reclassements est de -1,5 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre -1,3 million d'euros au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005, la valeur nette des immobilisations corporelles en location financement s'élevait à 11,9 millions d'euros contre 10,6 millions d'euros au 31 décembre 2004 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Constructions	2,3	2,5
Panneaux	3,9	3,9
Matériel de transport	4,7	3,8
Autres immobilisations corporelles	1,0	0,4
<b>Total</b>	<b>11,9</b>	<b>10,6</b>

La valeur brute des immobilisations corporelles totalement amorties et toujours utilisées s'élève à 406,3 millions d'euros.

Plus de 80 % des immobilisations corporelles du Groupe sont constituées de mobilier urbain et autres structures publicitaires. Ces immobilisations représentent une gamme de produits très divers (Seniors Vitrine et grand format, MUPIs®, colonnes, mâts drapeaux, abribus, sanitaires, bancs, vélos, bornes de propreté etc.) dont la valeur unitaire peut être comprise entre environ 100 euros et 126 000 euros. Ces actifs sont détenus en pleine propriété et le chiffre d'affaires du Groupe correspond à la vente des espaces publicitaires présents sur certains de ces mobiliers.

## 2.5 Titres mis en équivalence

<i>En millions d'euros</i>	% d'intérêt		
	31/12/2005	31/12/2005	31/12/2004
<b>Suisse</b>			
Affichage Holding	30,00%	129,6	129,8
<b>Allemagne</b>			
Stadtreklame Nürnberg GmbH	35,00%	9,3	8,8
Wall AG	35,00%	68,7	66,2
<b>Etats-Unis</b>			
Wall Holdings Inc. / Wall USA Inc.	50,00%	5,5	4,9
<b>Hong Kong</b>			
Bus Focus Ltd <sup>(1)</sup>	40,00%	0,5	
Poad	48,72%	8,4	
<b>France</b>			
Metrobus	33,00%	18,2	
<b>Total</b>		<b>240,2</b>	<b>209,7</b>

(1) Filiale de Texon International

Les éléments financiers bilantiels caractéristiques des sociétés mises en équivalence sont les suivants (\*):

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005				31/12/2004		
	% intérêt	Total Actif	Total Passif (hors capitaux propres)	Total Situation nette	Total Actif	Total Passif (hors capitaux propres)	Total Situation nette
<b>Suisse</b>							
Affichage Holding	30,00%	223,5	80,3	143,2	221,1	81,3	139,8
<b>Allemagne</b>							
Stadtreklame Nürnberg GmbH	35,00%	10,7	3,2	7,5	11,2	4,8	6,4
Wall AG	35,00%	121,9	85,7	36,2	101,0	57,1	43,9
<b>Etats-Unis</b>							
Wall Holdings Inc./ Wall USA Inc.	50,00%	19,0	20,3	-1,3	13,6	14,9	-1,3
<b>Hong Kong</b>							
Bus Focus Ltd <sup>(1)</sup>	40,00%	2,6	1,6	1,0	NA	NA	NA
Poad	48,72%	22,7	5,7	17,0	NA	NA	NA
<b>France</b>							
Metrobus	33,00%	99,4	85,0	14,4	NA	NA	NA

(1) Filiale de Texon International

(\*) Données à 100 %

La variation des titres mis en équivalence est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2004	Résultat	Dividendes	Variations de périmètre	Conversion	31/12/2005
Affichage Holding	129,8	3,9	-3,6		-0,5	129,6
Stadtreklame Nürnberg GmbH	8,8	0,8	-0,3			9,3
Wall AG	66,2	4,2	-1,7			68,7
Wall Holdings Inc. / Wall USA Inc.	4,9	-0,2			0,8	5,5
Metrobus		0,2		18,0		18,2
Poad		0,1		8,3		8,4
Bus Focus Ltd <sup>(1)</sup>		0,4	-0,4	0,5		0,5
<b>Total</b>	<b>209,7</b>	<b>9,4</b>	<b>-6,0</b>	<b>26,8</b>	<b>0,3</b>	<b>240,2</b>

(1) Filiale de Texon International

## 2.6 Investissements financiers

<i>En millions d'euros</i>	Résultat 2005	Capitaux propres 31/12/2005 <sup>(1)</sup>	Valeur nette des titres au 31/12/2005
<b>France</b>			
Gommage & Aspiration	0,3	-0,6	0,0
Affimétrie	0,1	0,0	0,0
<b>Autriche</b>			
ARGE Autobahnwerbung <sup>(2)</sup>	nd	nd	0,1
Objekt Werbung GmbH <sup>(2)</sup>	nd	nd	0,9
<b>Italie</b>			
Ser Com	0,0	0,5	0,1
<b>Lituanie</b>			
Prisma net Ou	0,0	0,1	0,4
<b>République Tchèque</b>			
ISPA Brno Spol Sro	0,0	0,0	0,3
<b>Hongrie</b>			
VBM Kft	-0,3	0,2	0,2
<b>Serbie</b>			
Air Media	0,0	0,1	0,1
<b>Amériques</b>			
UTE JCDecaux Argentina	-0,1	0,4	0,4
<b>Asie / Pacifique</b>			
Shenzen MPI	0,0	0,2	0,1
Shanghai Zongle	0,1	0,5	0,1
Gehua JCDecaux	0,0	2,6	1,6
CGEN <sup>(2)</sup>	nd	nd	0,5
Pearl & Dean Pty Ltd et Pearl & Dean Fidji	0,0	3,4	0,6
Autres			0,9
<b>Total Investissements financiers</b>			<b>6,3</b>

(1) Hors résultat net de l'exercice.

(2) Données non disponibles.

## 2.7 Autres actifs financiers (net)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Prêts	18,1	11,6
Créances rattachées à des participations	0,8	0,2
Autres immobilisations financières	5,6	5,8
<b>Total Autres actifs financiers (net)</b>	<b>24,5</b>	<b>17,6</b>

Au 31 décembre 2005, les actifs financiers nets ont augmenté de 6,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Cette variation est principalement due au prêt de 2,6 millions d'euros consenti par JCDecaux SA à Viacom Outdoor JCDecaux Street Furniture Canada Ltd et au prêt supplémentaire de 0,9 million d'euros accordé par JCDecaux North America à Wall USA Inc.

L'échéance des autres actifs financiers se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
≤ 1 an	0,7	0,6
> 1 an et ≤ 5ans	20,3	13,8
> 5 ans	3,5	3,2
<b>Total Autres actifs financiers (net)</b>	<b>24,5</b>	<b>17,6</b>

## 2.8 Autres créances (non courants)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
- Créances diverses	12,0	2,3
Provisions sur créances diverses	-3,1	-1,2
- Créances fiscales	0,4	1,1
- Créances sur cession d'immobilisations	0,0	0,0
- Charges constatées d'avance	23,2	25,9
<b>Total Autres créances (actifs non courants)</b>	<b>35,6</b>	<b>29,3</b>
<b>Total Provisions sur autres créances (non courant)</b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,2</b>
<b>Total Autres Créances (net)- actifs non courants</b>	<b>32,5</b>	<b>28,1</b>

Au 31 décembre 2005, les autres créances (non courant) du Groupe ont augmenté de 4,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Cette évolution est essentiellement due à l'entrée dans le périmètre des sociétés Media Partners International Holdings Inc. et MediaNation Inc.

## 2.9 Stocks

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Valeur brute des stocks	106,6	99,7
Matières premières, approv. & marchandises	68,5	64,4
Produits intermédiaires et finis	38,1	35,3
Dépréciation	-25,1	-23,9
Matières premières, approv. & marchandises	-23,1	-23,3
Produits intermédiaires et finis	-2,0	-0,6
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>81,5</b>	<b>75,8</b>

La valeur brute des stocks au 31 décembre 2005 augmente de 6,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Cette variation est principalement due aux sociétés françaises, dont les stocks bruts ont augmenté de 2,4 millions d'euros. D'une manière générale, les augmentations de stocks sont dues à des installations de mobiliers prévues et non encore effectuées, suite à des gains ou renouvellements de contrats.

## 2.10 Clients et autres débiteurs (net)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
- Clients	477,1	435,3
Provisions sur clients	-31,4	-30,7
- Créances diverses	18,2	6,7
Provisions sur créances diverses	-0,9	-2,8
- Autres créances d'exploitation	17,9	27,1
Provisions sur créances d'exploitation	-2,1	-0,2
- Créances fiscales diverses	31,0	27,8
- Créances sur immobilisations	0,0	0,1
- Avances et acomptes versés	5,1	5,0
- Charges constatées d'avance	59,2	31,9
<b>Total Clients et autres débiteurs</b>	<b>608,5</b>	<b>533,9</b>
<b>Total Provisions sur clients et autres débiteurs</b>	<b>-34,4</b>	<b>-33,7</b>
<b>Total Clients et autres débiteurs (net)</b>	<b>574,1</b>	<b>500,2</b>

Au 31 décembre 2005, les créances client et autres débiteurs ont augmenté de 73,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. L'entrée dans le périmètre des sociétés Media Partners International Holdings Inc. et MediaNation Inc. explique cette variation à hauteur 43,2 millions d'euros. La hausse des charges constatées d'avance correspond principalement au versement, par JCDecaux Airport Inc., de 15,6 millions d'euros à la société qui gère les aéroports de New York, suite au gain des contrats des aéroports de New York.

## Ventilation des créances d'exploitation par échéance :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Total</b>	<b>≤ 1an</b>	<b>&gt; 1 an</b>
Clients	477,1	474,1	3,0
Provisions sur clients	-31,4	-28,4	-3,0
Créances diverses	18,2	18,2	
Provisions sur créances diverses	-0,9	-0,9	
Autres créances d'exploitation	17,9	17,9	
Provisions sur créances d'exploitation	-2,1	-2,1	
Créances fiscales diverses	31,0	31,0	
Créances sur immobilisations	0,0	0,0	
Avances et acomptes versés	5,1	5,1	
Charges constatées d'avance	59,2	59,2	
<b>Total</b>	<b>574,1</b>	<b>574,1</b>	<b>0,0</b>

## 2.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Trésorerie & dépôts	113,3	50,0
Valeurs mobilières de placement	1,4	2,7
<b>Total</b>	<b>114,7</b>	<b>52,7</b>

Au 31 décembre 2005, le Groupe dispose de 114,7 millions d'euros de trésorerie disponible. Parmi cette trésorerie, 1,4 million d'euros sont placés en valeurs mobilières de placement et 22,9 millions d'euros sont placés en garanties, principalement :

- pour des prêts bancaires accordés à des filiales basées en Chine continentale à hauteur de 14,6 millions d'euros (trésorerie placée à Hong Kong) ;
- pour couvrir les investissements futurs d'un contrat en Chine à hauteur de 5,7 millions d'euros ;
- pour le rachat des minoritaires de la société Media Partners International Holdings Inc. à hauteur de 0,6 million d'euros.

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
France	0,6	0,5
Espagne	0,0	1,6
Finlande	0,3	0,5
Portugal	0,1	0,1
Croatie	0,4	0,0
<b>Total</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>

## 2.12 Créances d'impôts sur les sociétés et impôt à payer

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Créances d'impôts sur les sociétés	3,9	2,3
Impôt à payer	-30,8	-26,2
<b>Total</b>	<b>-26,9</b>	<b>-23,9</b>

## 2.13 Impôts différés nets

### 2.13.1. Impôts différés comptabilisés

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Impôts différés actif	20,3	7,2
Impôts différés passif	-105,0	-78,8
<b>Total</b>	<b>-84,7</b>	<b>-71,6</b>

Les impôts différés ont diminué de 13,1 millions d'euros entre 2004 et 2005. Cette diminution provient principalement de la France pour 12,1 millions d'euros, de MediaNation Inc. pour 4,0 millions d'euros avec en contrepartie une augmentation de 3,5 millions d'euros des Etats-Unis.

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations corporelles et incorporelles	-110,1	-94,6
Reports déficitaires	17,8	19,6
Provision pour démontage	8,8	5,9
Autres	-1,2	-2,5
<b>Total</b>	<b>-84,7</b>	<b>-71,6</b>

### 2.13.2 Impôts différés actif sur reports déficitaires non reconnus

Au 31 décembre 2005, le montant des impôts différés actifs liés à des reports déficitaires non reconnus se monte à 29,0 millions d'euros. Ce montant est composé des reports déficitaires des zones géographiques suivantes : Asie pour 14,2 millions d'euros, Amérique du Nord pour 6,1 millions d'euros, Reste du monde pour 4,7 millions d'euros et Europe pour 4,0 millions d'euros.

## 2.14 Capitaux propres

### Composition du capital

Au 31 décembre 2005, le capital s'établit à 3 366 466,27 euros divisé en 220 825 551 actions de même catégorie et entièrement libérées. Lors de la conversion du capital en euros, en juin 2000, l'expression de la valeur nominale des actions a été supprimée des statuts.

### Rapprochement entre le nombre d'actions en circulation au 1er janvier 2005 et au 31 décembre 2005

Nombre d'actions en circulation au 1er janvier 2005	221 993 669
Annulation des actions propres	-1 700 000
Emission d'actions suite aux levées d'options	531 882
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2005	220 825 551

Au 31 décembre 2005, le Groupe ne détient aucune action propre.

Les délégations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale au Directoire sont les suivantes :

<b>Date de l'assemblée</b>	<b>Délégation donnée au Directoire</b>
11 mai 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions (à l'exception d'actions de préférence) et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de JCDecaux SA et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, dans la limite d'un montant nominal maximal global de 2 000 000 euros, et en fixer les conditions et modalités. Cette délégation a été donnée pour 26 mois. La même autorisation a été donnée en prévoyant la suppression du droit préférentiel de souscription.</li> <li>- Emettre des actions sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital social, cette autorisation étant donnée pour 26 mois.</li> <li>- Procéder à l'augmentation de capital social en une ou plusieurs fois, par incorporation de primes, réserves ou bénéfices pour un montant nominal maximal de 2 000 000 euros, cette autorisation étant donnée pour 26 mois.</li> <li>- Augmenter le nombre de titres à émettre (option de sur-allocation), en cas d'augmentation du capital social avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, cette autorisation étant donnée pour 26 mois.</li> <li>- Procéder, en une ou plusieurs fois, à l'augmentation du capital social de JCDecaux SA pour un montant nominal maximal de 20 000 euros, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservées aux salariés de JCDecaux SA et de ses filiales, cette autorisation étant donnée pour une durée de 26 mois.</li> <li>- Consentir des options de souscription et d'achat d'actions de JCDecaux SA au profit de salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux dans la limite de 4 % du capital, cette autorisation ayant une durée de validité de 26 mois, et se substituant à celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2002.</li> </ul>

- Attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux dans la limite de 0,5 % du capital, cette autorisation ayant une durée de validité de 26 mois.

L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2005 a également autorisé le Directoire à procéder à des opérations d'achat d'actions de JCDecaux SA sur le marché dans la limite de 10 % des actions à un cours maximal de 30 euros, soit un montant maximal global de 659 980 980 euros, cette autorisation ayant une durée de validité de 18 mois, en vue notamment de l'annulation desdites actions.

## 2.15 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Provisions pour retraites et assimilés	26,2	23,5
Autres provisions pour risques et charges	157,9	138,8
<b>Total</b>	<b>184,1</b>	<b>162,3</b>

### Variation des provisions pour risques et charges

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2004	Dota- tions	Actuali- sation	Reprises	Non		Reclas- sements	Conver- sion	Variations de périmètre	31/12/2005
					Consommées	consommées				
Provisions pour démontage <sup>(1)</sup>	108,2	13,0	5,4	-9,2	-5,1	0,0	1,8	-0,8	113,3	
Provisions pour retraites et assimilés	23,5	2,7	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,2	0,0	26,2	
Provisions pour litiges	8,8	2,9	0,0	-1,2	-3,6	0,2	0,1	0,0	7,2	
Autres provisions	21,8	7,3	0,0	-4,0	-2,5	-2,7	0,8	16,7	37,4	
<b>Total provisions</b>	<b>162,3</b>	<b>25,9</b>	<b>5,4</b>	<b>-14,4</b>	<b>-11,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>2,9</b>	<b>15,9</b>	<b>184,1</b>	

(1) Les provisions pour risques et charges sont principalement constituées des provisions pour démontage concernant le mobilier urbain. Elles sont déterminées à l'issue de chaque exercice à partir de la taille du parc et du coût unitaire de démontage (main d'œuvre, coût de la destruction et réfection des sols).

Les provisions pour litiges représentent un montant de 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2005. L'ensemble des litiges du Groupe fait l'objet d'une revue par la direction juridique du Groupe. L'appréciation du risque sur les litiges est effectuée au cas par cas, en fonction des positions des plaignants, de l'appréciation des conseils juridiques du Groupe et des éventuels jugements prononcés en première instance.

Les provisions pour risques et charges augmentent sur l'exercice de 21,8 millions d'euros, cette augmentation s'explique principalement par les variations de périmètre. L'acquisition de MediaNation Inc. et de Media Partners International Holdings Inc. avec l'application de la méthode de l'acquisition telle que requise par IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » a conduit à la reconnaissance d'une provision pour pertes à terminaison de 21,5 millions d'euros.

Les reprises de provisions non consommées de l'exercice représentent un montant de 11,4 millions d'euros. Les provisions pour démontage y contribuent pour 5,1 millions d'euros. Les provisions pour litiges y contribuent à hauteur de 3,6 millions d'euros, constituées principalement, de 1,1 million d'euros de reprise d'une provision liée à la rupture d'un contrat aux Etats-Unis et de 1,2 million d'euros dans le cadre d'un litige sur un brevet.

### Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges liés à la conduite normale de ses activités. La spécificité des relations avec les collectivités publiques françaises et étrangères peut, toutefois, susciter une plus grande sensibilité aux procédures contentieuses. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur contenu peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Les principaux litiges en cours concernant le Groupe, pour lesquels les provisions nécessaires ont été constituées, sont les suivants :

En France :

- Avenir est partie à un litige avec la société SPEPP qui réclame environ 4 millions d'euros suite à la résiliation du contrat de sous-traitance de montage de palissades que celle-ci détenait avec Avenir. Un jugement du Tribunal de Commerce de Créteil du 4 mai 2004 a condamné Avenir au paiement de 200 000 euros. Il a été fait appel de cette décision.
- La société Klein réclame environ 13 millions d'euros à JCDecaux SA suite à la réduction des volumes qu'elle détenait avec cette société. Un juge a été désigné en novembre 2005 et les audiences doivent se poursuivre en 2006.
- La société Serriere, contestant la rupture de relations commerciales, réclame environ 3 millions d'euros à JCDecaux SA.
- Le Conseil d'Etat a, par deux décisions en date du 4 novembre 2005, qualifié les contrats de mobilier urbain publicitaire de marchés publics : leur passation est donc soumise aux obligations de publicité et de mise en concurrence qui découlent du Code des Marchés Publics. Il en résulte, s'agissant des contrats en cours passés de gré à gré, que les collectivités peuvent en demander la résiliation anticipée, en contrepartie d'une indemnité de résiliation.
- Par ailleurs, le Conseil de la Concurrence a, en 2005, lancé une enquête sur les contreparties données par les grandes entreprises et non accessibles aux petites sociétés.
- Enfin, JCDecaux SA est ou a été partie à un certain nombre de procédures administratives qu'elle a engagées ou qui l'ont été par des concurrents contre des collectivités publiques, suite à des résiliations de contrats ou à des décisions d'attribution de marchés.

A l'étranger :

- En Espagne tout comme en France, des divergences d'application sont apparues avec certaines autorités locales sur l'exigibilité ou le montant de taxes, d'un montant cumulé d'environ 4 millions d'euros, relatives à des dispositifs publicitaires et ont débouché sur des procédures contentieuses.
- La cession au groupe Stroër de la société polonaise Aussenwerbung Polen GmbH, détenue à 50 % par EPI, elle-même filiale à 50 % du Groupe, a donné lieu à une réclamation de l'acheteur dans le cadre des garanties de passif, pour un montant total de 13,2 millions d'euros. Un accord transactionnel a été conclu aux termes duquel la société Stroër a accepté le paiement d'une somme de 0,75 million d'euros.
- En Espagne, le Groupe a été informé de l'intention de la ville de Madrid de mettre fin au contrat des horloges obtenu par sa filiale Planigrama. Dans un avis consultatif notifié le 30 mai 2005, le Conseil d'Etat a indiqué que la ville ne disposait pas de motif valable de résilier le contrat pour faute imputable à Planigrama. Un arrangement est en cours avec la ville.
- En Thaïlande, la société PJ a intenté une action en contrefaçon de modèle et violation de concession à l'encontre de la société JCDecaux Thailand et réclame un montant d'environ 22 millions d'euros. L'audience est prévue fin 2006.

Le montant des provisions constituées pour chacun de ces litiges résulte d'une analyse, sous contrôle de la Direction Juridique Groupe, de la justification des demandes, des arguments en défense, de la jurisprudence et de l'état de la procédure. Le montant des provisions n'est pas individualisé car leur indication serait susceptible de causer un préjudice sérieux au Groupe dans le cadre de ces litiges.

#### **Actifs et passifs éventuels autres que les litiges**

En l'absence d'obligation contractuelle de démontage des panneaux d'affichage, aucune provision pour démontage n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe. Toutefois, certaines sociétés (France, Autriche et Royaume-Uni) exploitent des panneaux qui s'apparentent à du mobilier urbain et dont le coût de démontage unitaire est significatif. A ce titre, le coût global de démontage est estimé au 31 décembre 2005 à 4,5 millions d'euros.

#### **Provisions pour retraites et avantages assimilés**

Les engagements à prestations définies du Groupe vis-à-vis du personnel sont principalement constitués d'engagements de retraite (indemnités conventionnelles de départs et prestations de retraites, retraites complémentaires dont bénéficient les cadres dirigeants de certaines filiales du Groupe) et d'autres avantages à long terme versés pendant la durée de l'emploi tels que les médailles du travail ou jubilées.

Les engagements du Groupe concernent principalement la France, le Royaume-Uni, l'Autriche et les Pays-Bas.

En France, les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la convention nationale de la Publicité. Une partie de l'engagement est couvert par les cotisations versées à un fonds externe par les sociétés françaises du groupe JCDecaux.

Au Royaume-Uni, les engagements de retraite sont principalement constitués d'un plan de pension dont bénéficiait un certain nombre de salariés de la société JCDecaux UK Ltd. En décembre 2002, les droits acquis au titre de ce régime ont été gelés.

En Autriche, les engagements sont principalement constitués d'indemnités légales de départ.

Aux Pays-Bas, les engagements de retraite sont principalement constitués d'un plan de pension, dont l'engagement est en partie couvert par les cotisations versées à un fonds externe.

Les engagements à cotisations définies représentent 21,7 millions d'euros à fin décembre 2005.

Il existe deux régimes multi-employeurs à prestations définies en Suède (ITP plan) et en Finlande (TEL). Ces régimes n'ont pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle, dans la mesure où, d'une part, il s'agit de régimes nationaux pour lesquels les informations nécessaires sont indisponibles à ce jour, d'autre part, le régime TEL est assimilé à un régime de sécurité sociale.

Enfin, en Norvège, la juste valeur des actifs du régime est supérieure à la valeur actualisée de l'obligation. La faible probabilité de recouvrement de cet actif a conduit à sa non comptabilisation.

Les provisions sont calculées avec les hypothèses suivantes :

	2005	2004
<b>Taux d'actualisation</b>		
Zone Euro	4,1 %	4,5 %
Royaume-Uni	4,7 %	5,2 %
Australie	5,3 %	5,9 %
<b>Taux de revalorisation de salaires</b>		
Zone Euro	2,3 %	2,3 %
Royaume-Uni	0 %	1,75 %
Australie	5,5 %	5 %
<b>Taux de revalorisation des pensions</b>		
Zone Euro	0 %	0 %
Royaume-Uni	3 %	3 %
Australie	0 %	0 %
<b>Rendement attendu des actifs des régimes</b>		
Zone Euro	4,9 %	4,9 %
Royaume-Uni	7 %	7 %
Australie	na	na
<b>Durée résiduelle moyenne de présence</b>		
Zone Euro	14 - 21 ans	14 - 20 ans
Royaume-Uni	19 ans	19 ans
Australie	11,5 ans	10 ans

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme (avant effets fiscaux) s'analysent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Régimes de retraite		Autres avantages à long terme	Total
	<i>non financés</i>	<i>financés</i>		
<b>Evolution de la dette actuarielle</b>				
Ouverture	10,3	52,4	2,7	65,4
Coût normal	0,6	1,6	0,3	2,5
Intérêts sur la dette	0,5	2,7	0,1	3,3
Modifications de régimes				
Ecarts actuariels	1,7	7,5	0,3	9,5
Prestations payées	-0,8	-1,6	-0,2	-2,6
Autres (Ecarts de change)		1,1		1,1
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>12,3</b>	<b>63,7</b>	<b>3,2</b>	<b>79,2</b>
<i>dont France</i>	7,8	14,8	1,4	24,0
<i>dont autres pays</i>	4,5	48,9	1,8	55,2
<b>Evolution des actifs</b>				
Ouverture		30,6		30,6
Rendement réel		5,2		5,2
Contributions employeur		2,6		2,6
Prestations payées		-1,6		-1,6
Autres (Ecarts de change)		0,7		0,7
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>37,5</b>		<b>37,5</b>
<i>dont France</i>		4,3		4,3
<i>dont autres pays</i>		33,2		33,2
<b>Provision</b>				
Couverture financière	12,3	26,2	3,2	41,7
Ecarts actuariels non amortis	-2,3	-7,6		-9,9
Coût des services passés non amortis	-1,3	-2,9		-4,2
Actif non comptabilisé		0,2		0,2
<b>Provision à la clôture <sup>(1)</sup></b>	<b>8,7</b>	<b>15,9</b>	<b>3,2</b>	<b>27,8</b>
<i>dont France</i>	5,2	6,9	1,4	13,5
<i>dont autres pays</i>	3,5	9,0	1,8	14,3
<b>Charge de retraite</b>				
Coût normal	0,6	1,6	0,3	2,5
Intérêts sur la dette	0,5	2,7	0,1	3,3
Rendement attendu des placements		-2,1		-2,1
Amortissement des écarts actuariels			0,3	0,3
Amortissement du coût des services passés	0,1	0,2		0,3
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>1,2</b>	<b>2,4</b>	<b>0,7</b>	<b>4,3</b>
<i>dont France</i>	0,7	1,5	0,3	2,5
<i>dont autres pays</i>	0,5	0,9	0,4	1,8

(1) Le montant de 27,8 millions d'euros se décompose en 26,2 millions d'euros de provisions comptabilisées au passif du bilan au titre des engagements sociaux; - 1,0 million d'euros de droit à remboursement relatif au régime de retraite autrichien et 2,6 millions d'euros figurant en « autres dettes » et concernant une partie de l'obligation au titre des avantages sociaux en Angleterre.

Les écarts actuariels négatifs restant à amortir au 31 décembre 2005 s'élèvent à 9,9 millions d'euros et concernent principalement le fonds de pension anglais, les sociétés françaises et hollandaises.

Le coût des services passés non amortis au 31 décembre 2005 s'élève à 4,2 millions d'euros et correspond au surcoût généré par l'application de la loi Fillon, celui-ci faisant l'objet d'un amortissement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Sur l'exercice, les mouvements nets des régimes de retraite et assimilés sont les suivants :

*En millions d'euros*

<b>Au 1er janvier 2005</b>	<b>26,7</b>
Charge de l'exercice	4,3
Ecarts de conversion	0,4
Cotisations versées	-2,6
Prestations versées	-1,0
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>27,8</b>

La décomposition au 31 décembre 2005 des actifs des régimes couverts est la suivante :

	<b>En M€</b>	<b>En %</b>
Actions	19,5	52 %
Obligations	15,3	41 %
Immobilier	0,4	1 %
Autres	2,3	6 %
<b>Total</b>	<b>37,5</b>	<b>100 %</b>

## 2.16 Endettement financier net

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005			31/12/2004			
	Part courante	Part non courante	Total	Part courante	Part non courante	Total	
Emprunts obligataires		377,0	377,0		367,8	367,8	
Emprunts auprès des établissements de crédit	38,3	259,0	297,3	18,7	98,8	117,5	
Emprunts et dettes financières divers	2,0	8,9	10,9	0,2	7,4	7,6	
Emprunts de location financement	3,1	9,6	12,7	2,3	9,1	11,4	
Intérêts courus	2,9		2,9	2,7		2,7	
<b>Dettes financières économiques</b>	<b>(1)</b>	<b>46,3</b>	<b>654,5</b>	<b>700,8</b>	<b>23,9</b>	<b>483,1</b>	<b>507,0</b>
Impact du coût amorti		-2,3	-2,3		-1,7	-1,7	
Impact de la couverture de juste valeur		-20,5	-20,5		-34,0	-34,0	
<b>Revalorisation IAS 39</b>	<b>(2)</b>	<b>0,0</b>	<b>-22,8</b>	<b>-22,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-35,7</b>	<b>-35,7</b>
<b>Dettes financières brutes au bilan</b>	<b>(3)=(1)+(2)</b>	<b>46,3</b>	<b>631,7</b>	<b>678,0</b>	<b>23,9</b>	<b>447,4</b>	<b>471,3</b>
Instruments financiers dérivés actifs		-0,3	-0,3		-0,7	-0,7	
Instruments financiers dérivés passifs	1,1	20,3	21,4	1,0	35,5	36,5	
<b>Instruments financiers de couverture</b>	<b>(4)</b>	<b>1,1</b>	<b>20,0</b>	<b>21,1</b>	<b>1,0</b>	<b>34,8</b>	<b>35,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		114,7	114,7		52,7	52,7	
Concours bancaires		-17,0	-17,0		-14,6	-14,6	
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(5)</b>	<b>97,7</b>	<b>97,7</b>	<b>38,1</b>		<b>38,1</b>	
<b>Dettes financières nettes (hors engagements de rachat de minoritaires)</b>	<b>(6)=(3)+(4)-(5)</b>	<b>-50,3</b>	<b>651,7</b>	<b>601,4</b>	<b>-13,2</b>	<b>482,2</b>	<b>469,0</b>

A noter que la dette sur engagements de rachat de minoritaires fait l'objet d'un enregistrement séparé et n'est donc pas incluse dans la dette financière. Elle est détaillée dans la note 2.17.

Les instruments financiers dérivés sont détaillés dans la note 2.18.

D'un point de vue économique, le Groupe juge plus pertinent de commenter l'évolution de la valeur de remboursement de la dette plutôt que sa valeur comptable. Pour répondre à ce besoin, l'agrégat de dette « économique » a été défini et se détermine en corrigeant

la valeur comptable de la dette, de l'impact de la revalorisation à la juste valeur du fait des couvertures et du coût amorti (retraitements IAS 39).

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005		31/12/2004	
	Valeur comptable	Valeur économique	Valeur comptable	Valeur économique
Emprunts obligataires	354,9	377,0	332,2	367,8
Emprunts auprès des établissements de crédit	296,6	297,3	117,4	117,5
Emprunts et dettes financières divers	10,9	10,9	7,6	7,6
Emprunts de location financement	12,7	12,7	11,4	11,4
Intérêts courus	2,9	2,9	2,7	2,7
<b>Dettes financières économiques</b>	<b>678,0</b>	<b>700,8</b>	<b>471,3</b>	<b>507,0</b>

#### Détail des principaux postes de dette

Depuis l'émission d'un placement privé aux Etats-Unis par JCDecaux SA en 2003, les dettes financières principales du Groupe sont composées d'emprunts obligataires, d'emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit, la partie tirée se décomposant ainsi en valeur « économique » :

- le placement privé émis en 2003 aux Etats-Unis de 377,0 millions d'euros ;
- une ligne de crédit revolving confirmée mise en place par JCDecaux SA en 2005 dont le montant tiré au 31 décembre 2005 est de 230,0 millions d'euros ;
- des emprunts bancaires portés par les filiales directes et indirectes de JCDecaux SA, pour un montant de 67,3 millions d'euros.

La dette financière comprend également :

- des dettes de location financement pour 12,7 millions d'euros détaillées dans la dernière partie du présent paragraphe ;
- des emprunts et dettes financières divers pour 10,9 millions d'euros qui comprennent les emprunts actionnaires souscrits par les filiales de JCDecaux SA non détenues à 100 % et accordés par les autres actionnaires de ces filiales ;
- des intérêts courus pour un montant de 2,9 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2005 de lignes de crédits bancaires confirmées non utilisées pour 310,0 millions d'euros (part non tirée de la ligne mise en place par JCDecaux SA en mars 2005).

#### Valeur de marché des dettes financières

La valeur de marché des dettes financières brutes hors instruments dérivés s'établit au 31 décembre 2005 à 686,1 millions d'euros pour une valeur comptable de 678,0 millions d'euros.

Ce montant tient compte de la revalorisation du placement privé (USPP) pour 362,3 millions d'euros ; en revanche, la ligne de crédit revolving ayant été renégociée en mars 2005, le Groupe a estimé que sa valeur inscrite dans les comptes reflétait la valeur de marché.

Les dettes du Groupe ne faisant pas l'objet d'une cotation sur les marchés, les valorisations indiquées reposent notamment sur des informations fournies par les banques. L'utilisation d'hypothèses ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet sur les valeurs estimées.

#### Caractéristiques des principales sources de financement du Groupe

Les sources de financement principales du Groupe sont portées par JCDecaux SA et sont constituées par :

- le placement privé émis aux Etats-Unis (USPP), comportant 5 tranches :

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E
Montant	100 M\$	100 M\$	100 M€	50 M\$	50 M€
Remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine
Taux d'intérêt	Taux fixe	Taux fixe	Taux EURIBOR	Taux fixe	Taux EURIBOR
Risque généré	Variation de juste valeur	Variation de juste valeur	Variation de flux de trésorerie	Variation de juste valeur	Risque de flux de trésorerie
Echéance	Avril 2010	Avril 2013	Avril 2013	Avril 2015	Avril 2015

- une ligne de crédit revolver confirmée, mise en place en mars 2005, d'un montant de 540,0 millions d'euros et comportant une tranche unique :

#### *Ligne 2005*

Montant	540 millions d'euros
Taux d'intérêt	Taux EURIBOR
Risque généré	Variation de flux de trésorerie
Echéance modifiée en janvier 2006	Mars 2011 suite à l'exercice et à l'acceptation de la première option d'extension

La marge appliquée sur cette ligne de crédit varie de 0,225 % à 0,50 %, selon le ratio de couverture de dette. En 2005 la marge était de 0,225 %.

Ces sources de financement de JCDecaux SA sont confirmées, mais imposent le respect de « covenants ».

- Ces « covenants » limitent la capacité du Groupe entre autres à :
  - accorder des sûretés
  - céder des actifs
  - faire porter sa dette par ses filiales
  - développer des activités autres que celles actuellement exercées dans le cadre de la communication extérieure (concerne la ligne de crédit bancaire uniquement).
- ils requièrent du Groupe de maintenir les ratios financiers suivants :
  - ratio de couverture d'intérêts strictement supérieur à 3,5 pour 1 (concerne le placement privé et la ligne de crédit bancaire) ;
  - ratio d'endettement net consolidé strictement inférieur à 3,5 pour 1 (concerne uniquement le placement privé).

Au 31 décembre 2005, le Groupe respectait ces « covenants » avec des valeurs très éloignées des limites requises.

- ils limitent les changements dans le contrôle de JCDecaux SA.

Le non respect de ces « covenants » peut entraîner sous certaines conditions l'exigibilité anticipée des emprunts et crédits.

#### **Echéance des dettes financières (hors lignes de crédit confirmées non utilisées)**

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Échéance à moins d'un an	46,3	23,9
Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	124,8	99,1
Échéance à plus de 5 ans	529,7	384,0
<b>Total</b>	<b>700,8</b>	<b>507,0</b>

#### **Ventilation des dettes financières par devise**

*Ventilation des dettes par devise d'origine (avant swaps d'émission et swaps de change)*

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Euro	406,5	249,4
Dollar américain	228,4	218,5
Yuan chinois	19,3	0,0
Dollar de Hong Kong	10,3	0,0
Couronne danoise	9,1	12,3
Peso chilien	6,1	4,8
Couronne norvégienne	0,0	5,5
Autres	21,1	16,5
	<b>700,8</b>	<b>507,0</b>

Ventilation des dettes par devise d'origine (après swaps d'émission et swaps de change)

	31/12/2005		31/12/2004	
	En M€	En %	En M€	En %
Euro	427,0	61 %	380,9	75 %
Dollar de Hong Kong	133,1	19 %	0,0	0 %
Dollar américain	92,3	13 %	67,3	13 %
Yuan chinois	19,3	2 %	0,0	0 %
Couronne norvégienne	12,9	2 %	11,5	2 %
Couronne danoise	12,4	2 %	16,9	4 %
Peso chilien	6,1	1 %	4,8	1 %
Autres	-2,3	0 %	25,6	5 %
<b>Total</b>	<b>700,8</b>	<b>100 %</b>	<b>507,0</b>	<b>100 %</b>

#### Ventilation des dettes par taux d'intérêt (hors lignes de crédit confirmées non utilisées)

Ventilation par nature de taux d'origine (avant couvertures fermes et optionnelles)

En millions d'euros	31/12/2005	31/12/2004
Taux fixe	259,2	254,1
Taux variable	441,6	252,9
<b>Total</b>	<b>700,8</b>	<b>507,0</b>

Ventilation des dettes par taux d'intérêt (après couvertures fermes et optionnelles)

	31/12/2005		31/12/2004	
	En M€	En %	En M€	En %
Taux fixe	37,2	5%	44,9	9%
Taux variable couvert par options	110,0	16%	95,0	19%
Taux variable	553,6	79%	367,1	72%
<b>Total</b>	<b>700,8</b>	<b>100%</b>	<b>507,0</b>	<b>100%</b>

#### Dettes financières liées aux contrats de location financement

La dette financière liée aux contrats de location financement se décompose de la façon suivante :

En millions d'euros	2005			2004		
	Paiements futurs minimaux	Intérêts	Principal	Paiements futurs minimaux	Intérêts	Principal
Moins d'un an	3,6	0,5	3,1	3,0	0,7	2,3
Entre 1 et 5 ans	8,1	1,1	7,0	7,4	1,5	5,9
Plus de 5 ans	2,7	0,1	2,6	3,6	0,4	3,2
<b>Total</b>	<b>14,4</b>	<b>1,7</b>	<b>12,7</b>	<b>14,0</b>	<b>2,6</b>	<b>11,4</b>

#### 2.17 Dette sur engagements de rachat de minoritaires

Le montant de la dette sur engagements de rachat de minoritaires est de 66,8 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 60,0 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Elle est composée des quatre engagements suivants :

- un engagement d'achat, auprès de la société partenaire Progress, de sa participation dans la société Gewista, exerçable entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009, pour une valeur actualisée au bilan de 62,1 millions d'euros, et pour lequel ce partenaire s'est également engagé à ne pas céder ses titres avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- un engagement d'achat, auprès du minoritaire, de 1,77 % des titres de la société JCDecaux Sverige exerçable le 1er avril 2006 pour une valeur actualisée au bilan de 3,2 millions d'euros ;
- une option d'achat, auprès du partenaire Capital One, de 12,5 % des titres AQMI (Autriche) exerçable jusqu'au 16 juin 2009, pour une valeur actualisée au bilan de 0,9 million d'euros ;
- une dette de 0,6 million d'euros pour le rachat des 0,57 % de minoritaires de la société Media Partners International Holdings Inc. suite à l'offre de retrait obligatoire lancée par la société le 1<sup>er</sup> mars 2006.

## 2.18 Instruments dérivés

Le Groupe n'utilise des produits dérivés qu'à des fins de couverture contre les risques de taux et de change. A noter également que l'utilisation des instruments dérivés concerne principalement la société JCDecaux SA.

### 2.18.1 - Instruments financiers d'émission d'emprunts obligataires

En 2003, en émettant son placement privé aux Etats-Unis, JCDecaux SA a levé des ressources dont une part significative (250 millions de dollars) était libellée en dollars américains et à taux fixe. Le Groupe n'ayant pas généré de besoins de financement libellés en dollars américains d'un tel montant et privilégiant une indexation variable pour ses emprunts à moyen et long terme, JCDecaux SA a procédé, concomitamment à l'émission de son placement privé, à la mise en place de swaps d'émission pour se protéger contre le risque de variation de juste valeur de la dette :

- swap de taux : receveur de taux fixe et payeur de taux variable LIBOR, d'un montant de 100 millions de dollars américains et d'échéance avril 2010,
- swaps de taux combinés à des swaps de base : receveurs de taux fixe dollar américain et payeurs de taux variable EURIBOR, d'un montant total de (i) 150 millions de dollars à l'origine (ii) de 142 millions d'euros après swaps et d'échéances comprises entre avril 2013 et avril 2015.

Ces swaps d'émission remplissent les conditions pour être qualifiés de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 :

- swap de taux : couverture de taux d'intérêt (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations de taux d'intérêt),
- swaps de taux combinés à des swaps de base : couverture de taux d'intérêt (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations de taux d'intérêt) et couverture de change (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations des taux de change).

S'agissant de swaps d'émission, les caractéristiques des dettes couvertes et des instruments de couverture sont identiques, la couverture est donc parfaite. Les dettes étant valorisées à la juste valeur, les variations de valeur de la dette couverte sont compensées par des variations symétriques de valeur des instruments dérivés. Ainsi, les impacts au niveau du compte de résultat sont neutralisés.

Les valeurs de marché de ces instruments dérivés ont été déterminées par actualisation du différentiel de flux de trésorerie sur la base des taux « zéro coupon » en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers d'émission du Groupe était de -20,3 millions d'euros dont :

- -5,1 millions d'euros au titre de la valeur de marché des instruments de couverture de taux d'intérêt, contre 0,7 million d'euros au 31 décembre 2004. Cette détérioration de la valeur de l'instrument financier s'explique par la hausse des taux d'intérêt sur la période.
- -15,2 millions d'euros au titre de la valeur de marché des instruments de couverture de change, contre -34,2 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette amélioration s'explique par la hausse du dollar américain depuis la dernière clôture.

### 2.18.2 - Instruments de taux d'intérêt (hors instruments financiers d'émission)

*a - Couverture contre une hausse des taux courts euros de la dette JCDecaux SA, libellée à taux variable (encours au 31 décembre 2005 de 700,8 millions d'euros) :*

La majorité des emprunts du Groupe étant libellée en euros et à taux variable, et afin de limiter l'impact sur son coût de dette d'une hausse des taux EURIBOR, le Groupe a mis en place des couvertures à moyen terme sous forme d'achats de caps secs ou éventuellement financés par des ventes de caps ou de floors.

Après prise en compte de ces couvertures, le coût de dette brute de JCDecaux SA serait impacté sur l'exercice 2005 par les variations des taux EURIBOR de la façon suivante :

Variation en points de base des taux EURIBOR vs taux au 31 décembre 2005	-100bp	+100bp	+200bp	+300bp
Impact en points de base sur le coût de la dette brute	- 91bp	+89 bp	+181bp	+274bp

Au cours de l'année 2005, 60 millions d'euros de couvertures sont arrivées à échéance. Le Groupe a mis en place de nouvelles couvertures pour 75 millions d'euros à des conditions plus favorables. Ainsi, au 31 décembre 2005, les positions contractées par le Groupe en euros sont les suivantes :

- caps achetés pour 110 millions d'euros ; ces caps ont une échéance comprise entre avril 2006 et avril 2010 ; aucun de ces caps n'est actif au 31 décembre 2005 ;
- caps vendus pour 110 millions d'euros ; ces caps ont une échéance comprise entre avril 2006 et avril 2010 ; aucun de ces caps n'est actif au 31 décembre 2005 ;

- floors vendus pour 35 millions d'euros d'échéance avril 2006, aucun de ces floors n'est dans la monnaie dans les conditions d'EURIBOR 3 mois du 31 décembre 2005 soit 2,488 %.

Au sens de IAS 39, l'efficacité de ces instruments financiers par rapport aux éléments couverts n'est pas parfaite. A ce jour, le Groupe ne souhaite pas appliquer une comptabilité de couverture à ces instruments. En conséquence, seule la valeur de marché de ces instruments est enregistrée au bilan, les variations de valeur sont enregistrées en compte de résultat.

Les valeurs de marché utilisées pour ce type d'instrument dérivé sont les valorisations communiquées par des banques de premier rang.

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché de ces instruments financiers s'élève à 0,3 million d'euros contre -0,9 million d'euros au 31 décembre 2004. Cette amélioration s'explique par l'échéance de certaines opérations au cours de l'année et par la hausse des taux d'intérêt sur la période.

#### *b - Couverture de dettes des filiales :*

En couverture d'emprunts à taux variable en couronnes danoises, la filiale danoise a mis en place un ensemble de swaps payeurs de taux fixe et receveurs de taux variable amortissables dont le dernier amortissement aura lieu en janvier 2009 et pour un montant au 31 décembre 2005 de 37,5 millions de couronnes danoises (soit 5,0 millions d'euros).

La majorité de ces swaps remplit les conditions pour être qualifiés de couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge ») au sens de la norme IAS 39.

La valeur de marché de ces swaps qualifiés de couverture figure donc au bilan et les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres. Les variations de valeur de la part non qualifiée de couverture de ces instruments financiers sont enregistrées au compte de résultat.

Les valeurs de marché de ces instruments dérivés ont été évaluées par actualisation du différentiel de flux de trésorerie sur la base des taux « zéro coupon » en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché de ces swaps s'élève à -0,2 million d'euros contre -0,4 million d'euros au 31 décembre 2004. La valeur des dérivés non qualifiés de couverture est non significative.

### **2.18.3 - Instruments de taux de change (hors instruments financiers d'émission)**

L'exposition du Groupe au risque de change provient de son activité à l'étranger. Elle est principalement liée aux opérations financières (refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères en application de la politique de centralisation de la trésorerie du Groupe).

Le Groupe couvre ce risque par des swaps de change à court terme.

Du fait de l'élimination en consolidation de ces prêts et emprunts intra-groupe, seule la valorisation des instruments financiers de couverture apparaît.

Au 31 décembre 2005, les positions contractées par le Groupe sont les suivantes (positions nettes) :

<i>En millions d'euros</i>	<i>31/12/2005</i>
<b>Achats à terme contre euros :</b>	
Livre sterling	23,3
Couronne suédoise	7,2
Dollar singapourien	3,4
Dollar australien	1,9
<b>Ventes à terme contre euros :</b>	
Dollar de Hong Kong	122,9
Couronne norvégienne	12,9
Couronne tchèque	6,2
Dollar américain	6,1
Dollar canadien	5,7
Couronne danoise	3,4
Autres	0,5

Pour les opérations de couverture à moins de trois mois, le cours de change utilisé pour la revalorisation est le cours comptant à la date de clôture.

Pour les quelques opérations à plus de trois mois, le cours utilisé est le cours à terme, sur la base des informations fournies par les banques.

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché de ces instruments financiers s'élève à -1,1 millions d'euros contre -1,0 million d'euros au 31 décembre 2004.

## 2.19 Autres créditeurs (passif non courant)

Ce poste atteint 8,9 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette variation est due à l'échelonnement de paiement de l'acquisition de Sopact qui se traduit par la constatation chez JCDecaux SA d'une dette à verser au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour un montant actualisé de 8,7 millions d'euros.

## 2.20 Fournisseurs et autres créditeurs (passif courant)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
- Fournisseurs	195,6	150,9
- Dettes fiscales et sociales	130,6	128,0
- Autres dettes d'exploitation	101,3	104,3
- Dettes sur acquisition d'immobilisations	8,6	1,9
- Autres dettes	13,6	6,8
- Avances et acomptes reçus	5,2	4,2
- Produits constatés d'avance	54,5	39,2
<b>Total fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>509,4</b>	<b>435,3</b>

La forte augmentation des dettes courantes est due à hauteur de 44,3 millions d'euros aux sociétés entrées dans le périmètre cette année, dont MediaNation Inc. et Media Partners International Holdings Inc. L'augmentation des dettes sur acquisition d'immobilisations correspond à une dette de 6,8 millions d'euros, à verser au 1<sup>er</sup> janvier 2006, sur l'acquisition des titres Sopact. Les dettes d'exploitation sont des dettes de maturité inférieure ou égale à 1 an.

## 3. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.1 Charges d'exploitation nettes

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Consommations, charges externes et autres charges d'exploitation nettes	-921,2	-850,6
Impôts et taxes	-18,1	-18,1
Salaires et charges sociales	-360,8	-330,3
Dotations aux provisions nettes des reprises	9,4	-0,6
Dotations aux amortissements nettes des reprises	-155,5	-140,6
<b>Total</b>	<b>-1 446,2</b>	<b>-1 340,2</b>

#### Consommations, charges externes et autres charges d'exploitation nettes

Ce poste comprend quatre grandes catégories de coûts :

- le coût des biens consommables utilisés dans le cadre des opérations de maintenance du réseau publicitaire, qui consistent pour l'essentiel en glaces de rechange, produits de nettoyage, eau, électricité, peinture et carburant pour les véhicules ;
- les charges de loyers et de redevances que le Groupe paie aux propriétaires, municipalités, aéroports, sociétés de transport et centres commerciaux ;
- les coûts de sous-traitance pour certaines activités de maintenance ;
- les honoraires et frais de fonctionnement, hors frais de personnel, des différents services du Groupe.

En 2005, les redevances payées en contrepartie d'un droit d'exploitation publicitaire et les charges de location s'élèvent à 566,8 millions d'euros :

<i>En millions d'euros</i>	Total	Charges fixes	Charges variables
Redevances Mobilier Urbain et Transport	391,3	249,3	142,0
Baux Affichage	151,0	115,6	35,4
Contrats de location simple	24,5	24,5	0,0
<b>Total</b>	<b>566,8</b>	<b>389,4</b>	<b>177,4</b>

Les charges variables sont déterminées en fonction des conditions contractuelles : les loyers et redevances qui fluctuent en fonction du niveau de chiffres d'affaires sont considérées comme des charges variables. Les loyers et redevances qui fluctuent selon le nombre de mobiliers ou le nombre de passagers dans le cas des aéroports, sont considérés comme des charges fixes.

Les frais de recherche et frais de développement non capitalisés sont également inclus dans le poste « Consommations, charges externes et autres charges d'exploitation nettes » ; ils s'élèvent à 5,0 millions d'euros en 2005, contre 5,7 millions d'euros en 2004.

### Impôts et taxes

Ce poste comprend les impôts et charges similaires autres que l'impôt sur les bénéfices. Les principaux impôts comptabilisés dans ce poste sont la taxe professionnelle et les impôts fonciers.

### Frais de personnel

Ce poste comprend les salaires, charges sociales, paiements en actions et avantages versés au personnel, y compris le personnel chargé de l'installation et de l'entretien du mobilier, les équipes de recherche et développement, la force de vente ainsi que le personnel administratif.

Ce poste prend également en compte les charges liées aux plans d'intéressement et de participation des salariés français.

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Rémunérations et avantages divers	277,9	253,7
Charges sociales	78,9	73,1
Charges liées aux paiements en actions	4,0	3,5
<b>Frais de personnel</b>	<b>360,8</b>	<b>330,3</b>

Les frais de personnels liés aux avantages postérieurs à l'emploi se décomposent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Retraites	3,6	3,7
Autres avantages à long terme	0,7	0,3
<b>Provision avantages au personnel <sup>(1)</sup></b>	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>

(1) Dont 2,5 millions d'euros de charges liées aux retraites et autres avantages à long terme inclus sur la ligne « dotations aux provisions nettes de reprises » en 2005.

Les charges de paiement en actions liées à IFRS 2 s'élèvent à 4,0 millions d'euros en 2005 contre 3,5 millions d'euros en 2004.

Détail des plans de stock-options :

	Plan 2005	Plan 2004	Plan 2003	Plan 2002	Plan 2001	Plan 2001	Plan 2001
Date d'attribution	4 mars 2005	5 mars 2004	16 janvier 2003	13 décembre 2002	14 décembre 2001	20 juillet 2001	21 juin 2001
Date de fin d'acquisition des droits	4 mars 2008	5 mars 2007	16 janvier 2006	13 décembre 2005	14 décembre 2004	20 juillet 2004	21 juin 2004
Date d'expiration	4 mars 2012	5 mars 2011	16 janvier 2010	13 décembre 2009	14 décembre 2008	20 juillet 2008	21 juin 2008
Nombre de bénéficiaires	140	120	20	2	49	771	5 540
Nombre d'options	690 365	678 711	209 546	88 096	340 996	479 024	3 283 684
Prix d'exercice	19,81 €	15,29 €	10,78 €	10,67 €	11,12 €	15,46 €	16,50 €

Variations du nombre de stock-options durant la période et prix d'exercice moyen par catégories d'options:

ANNEE	2005	Prix d'exercice moyen	2004	Prix d'exercice moyen
<b>Nombre d'options en vie en début de période</b>	<b>3 868 161</b>	<b>15,38 €</b>	<b>3 718 177</b>	<b>15,46 €</b>
- Options octroyées durant la période	690 365	19,81 €	678 711	15,29 €
- Options annulées durant la période	128 598	16,43 €	135 818	15,80 €
- Options exercées durant la période	531 882	16,09 €	392 909	15,86 €
- Options venues à expiration durant la période	0	N/A	0	N/A
<b>Nombre d'options en vie en fin de période</b>	<b>3 898 046</b>	<b>16,03 €</b>	<b>3 868 161</b>	<b>15,38 €</b>
<b>Nombre d'options exerçables en fin de période</b>	<b>2 737 031</b>	<b>15,33 €</b>	<b>3 044 026</b>	<b>15,65 €</b>

Les options levées au cours de l'exercice l'ont été aux cours moyens suivants par plan :

Plan	Attribution	Levées en 2005	Prix de levée moyen en euros	Levées en 2004	Prix de levée moyen en euros
2001	Juin 2001	442 172	20,48	279 625	19,71
	Juillet 2001	56 891	19,91	82 794	19,34
	Décembre 2001	18 847	20,12	27 499	20,99
2002	2002	0	0	0	0
2003	2003	8 843	20,34	2 991	21,49
2004	2004	5 129	19,76	0	0
2005	2005	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>531 882</b>	<b>20,53</b>	<b>392 909</b>	<b>19,78</b>

Détail par plan des options en vie au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004 et durées de vie contractuelles restantes:

Plan	Attribution	31/12/2005			31/12/2004		
		en nombre d'options	Durées de vie restantes en années	Prix d'exercice moyen en euros	en nombre d'options	Durées de vie restantes en années	Prix d'exercice moyen en euros
2001	Juin 2001	1 864 014	2,47	16,50	2 384 932	3,47	16,50
	Juillet 2001	168 925	2,55	15,46	229 643	3,55	15,46
	Décembre 2001	286 987	2,95	11,12	305 834	3,95	11,12
2002	2002	88 096	3,95	10,67	88 096	4,95	10,67
2003	2003	187 376	4,04	10,78	200 641	5,04	10,78
2004	2004	627 927	5,18	15,29	659 015	6,18	15,29
2005	2005	674 721	6,18	19,81	0		
<b>Total</b>		<b>3 898 046</b>		<b>16,03</b>	<b>3 868 161</b>		<b>15,38</b>

Détail des hypothèses utilisées dans le modèle de Black & Scholes pour la valorisation de chacun des plans suivants :

Hypothèses	Plans			
	2005	2004	2003	2002
- Prix du support à la date d'octroi	19,70 €	16,19 €	11,78 €	10,49 €
- Volatilité estimée	32,84 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
- Taux d'intérêt sans risques	2,96 %	3,61 %	3,96 %	4,00 %
- Durée de vie estimée des options (années)	4,5	7,0	7,0	7,0
- Taux de turnover estimé	5 %	2 %	2 %	2 %
- Juste valeur des options	6,21 €	9,23 €	6,88 €	5,86 €

La durée de vie des options retenue est la période qui s'étend de leur date d'attribution que le Management estime être la plus probable pour leur exercice.

La valorisation des plans de stock-options attribués de 2002 à 2004 a été faite à la date de transition aux IFRS sur la base d'une volatilité historique ayant comme point de départ la date d'introduction en bourse et avec des hypothèses d'exercice d'options se situant en fin de durée de vie.

Pour la valorisation du plan 2005, le Groupe bénéficiant d'un historique plus important a pu affiner ses hypothèses de calcul de la volatilité. Ainsi, la première année de cotation, jugée anormale notamment au regard des fortes variations de cours inhérentes à l'introduction en bourse et à l'effet cumulé du 11 septembre 2001, n'a pas été retenue dans le calcul de la volatilité.

D'autre part, sur la base des comportements observés, le Groupe a considéré au moment de l'émission du plan 2005 que la durée moyenne d'exercice correspondait à 4 ans et demi après la date d'émission des options.

### 3.2 Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Produits financiers	6,5	6,2
Charges financières	-25,7	-27,0
<b>Intérêts financiers nets (1)</b>	<b>-19,2</b>	<b>-20,8</b>
<b>Dividendes</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>
Différences positives de change	15,1	22,5
Différences négatives de change	-7,8	-22,4
<b>Différences nettes de change</b>	<b>7,3</b>	<b>0,1</b>
Revalorisation IAS 39 liée au change	-18,4	8,1
Variation de valeur des dérivés de change	19,0	-8,1
Impact IAS 39 Change	0,6	0,0
Revalorisation IAS 39 de la dette liée au taux	5,6	-0,7
Variation de valeur des dérivés de taux de couverture de juste valeur	-5,7	0,5
Impact IAS 39 Taux	-0,1	-0,2
Variation de valeur des dérivés non qualifiés de couverture	1,4	0,9
Impact du coût amorti	-1,6	-1,1
<b>Impact IAS 39</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4</b>
<b>Charges d'actualisation</b>	<b>-11,8</b>	<b>-8,0</b>
<b>Coût des garanties bancaires</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,5</b>
Dotations aux provisions pour risques financiers	-2,4	-2,3
Reprises de provisions pour risques financiers	1,4	1,5
<b>Dotations nettes aux provisions financières</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,8</b>
Produits de cession des valeurs mobilières de placement et titres de participation	0,4	1,7
Charges de cession des valeurs mobilières de placement et titres de participation	-0,1	-2,3
<b>Résultat de cession des valeurs mobilières de placement</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,6</b>
Autres	0,1	0,1
<b>Autres charges et produits financiers (2)</b>	<b>-5,4</b>	<b>-10,8</b>
<b>Résultat financier (3) = (1) + (2)</b>	<b>-24,6</b>	<b>-31,6</b>

En 2005, le résultat financier s'est élevé à -24,6 millions d'euros, contre -31,6 millions d'euros en 2004, soit une amélioration de 7,0 millions d'euros.

Les frais financiers nets ont diminué de 1,6 millions d'euros en raison de la baisse de la dette nette moyenne.

L'amélioration de 5,4 millions d'euros des autres charges et produits financiers s'explique principalement par un gain de change de 7,3 millions d'euros qui s'analyse comme suit :

- Un gain de change sur les prêts libellés en dollars américains de JCDecaux SA à ses filiales au Brésil à hauteur de 4,5 millions d'euros. Ce gain s'explique par (i) la hausse du dollar contre euro et (ii) par la baisse du dollar contre réal brésilien par rapport au 31 décembre 2004.  
Afin de limiter les impacts des variations de change dans le futur, le Groupe a procédé en fin d'année 2005 à la conversion en euros de ces prêts intra-groupe. En application des dispositions d'IAS 21, ces prêts seront considérés comme des investissements nets à l'étranger, et les variations de change seront désormais enregistrées en capitaux propres dans les comptes de la filiale.
- Un gain de change sur les achats de dollars de Hong Kong à hauteur de 2,0 millions d'euros du fait de la hausse de cette devise entre le cours d'achat et le cours de clôture. En effet, en 2005, JCDecaux SA a financé ses filiales en dollars de Hong Kong pour l'équivalent de 190,0 millions d'euros afin de leur permettre de procéder à trois acquisitions majeures (Texon

International, MediaNation Inc. et Media Partners International Holdings Inc.). Une partie des devises prêtées n'a pas été couverte à terme car il est envisagé de procéder dans le futur à une capitalisation partielle des prêts intra-groupe actuels.

### 3.3 Impôts sur les bénéfices

#### Ventilation entre impôts différés et impôts courants

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Impôts courants	-78,0	-74,3
Impôts différés	-6,8	-19,3
<b>Total</b>	<b>-84,8</b>	<b>-93,6</b>

Le taux effectif d'impôt avant dépréciation des écarts d'acquisition et quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence passe de 36,6 % en 2004 à 30,9 % en 2005.

La baisse du taux effectif d'impôt s'explique principalement par :

- une baisse des taux nationaux, notamment en France, aux Pays-Bas et en Autriche,
- une activation de reports déficitaires antérieurs non reconnus aux Etats-Unis du fait de la montée en puissance des résultats.

La charge d'impôts différés de l'exercice se décompose de la façon suivante :

- charges d'impôts nettes de -16,1 millions d'euros,
- reprises de provisions sur les impôts différés actifs d'un montant de 9,3 millions d'euros.

#### Nature des impôts différés

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Immobilisations corporelles et incorporelles	-5,7	-7,6
Reports déficitaires	-4,3	-11,1
Provision pour démontage	2,9	0,9
Autres	0,3	-1,5
<b>Total</b>	<b>-6,8</b>	<b>-19,3</b>

### Rationalisation de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>199,0</b>	<b>165,4</b>
Charge d'impôt	-84,8	-93,6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>283,8</b>	<b>259,0</b>
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	3,0
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-9,4	-6,5
Charges liées au paiement en actions	4,0	3,5
Charges financières sur dettes sur engagements de rachat de minoritaires	6,2	2,7
Régime société mère-fille	1,6	3,6
Produits non imposables	-8,0	-3,4
Charges non déductibles	24,2	13,7
Divers	-2,4	4,6
<b>Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun</b>	<b>300,0</b>	<b>280,2</b>
Taux d'impôt pondéré du Groupe	32,26 %	33,02 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>-96,8</b>	<b>-92,5</b>
Impôts différés sur déficits non reconnus	-1,7	-4,3
Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	7,0	0,7
Activation de déficits antérieurs non reconnus	6,7	0,0
Autres impôts différés actif non reconnus	0,3	2,8
Divers	-0,3	-0,3
Impôt total calculé	-84,8	-93,6
<b>Impôt enregistré</b>	<b>-84,8</b>	<b>-93,6</b>

### 3.4 Nombre d'actions pour le calcul du résultat par action

	2005	2004
<b>Nombre moyen pondéré d'actions pour le bénéfice net par action</b>	<b>221 129 562</b>	<b>221 411 893</b>
Nombre pondéré de stock-options	3 505 394	4 133 805
Nombre pondéré de stock-options qui auraient été émises au cours du marché	-2 781 163	-3 736 754
<b>Nombre moyen pondéré d'actions pour le bénéfice net par action dilué</b>	<b>221 853 793</b>	<b>221 808 944</b>

Au 31 décembre 2005, les stock-options du plan du 4 mars 2005 ayant un effet anti-dilutif, sont exclues du calcul.

### 3.5 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Affichage Holding	3,9	3,9
Bus Focus Ltd <sup>(1)</sup>	0,4	
Metrobus	0,2	
Poad	0,1	
Stadtreklame Nürnberg GmbH	0,8	0,7
Wall AG	4,2	2,3
Wall Holdings Inc. / Wall USA Inc.	-0,2	-0,4
<b>Total</b>	<b>9,4</b>	<b>6,5</b>

(1) Filiale de Texcon International

Les éléments financiers de compte de résultat caractéristiques des sociétés mises en équivalence sont les suivants <sup>(1)</sup> :

<i>En millions d'euros</i>	2005		2004		
	% intérêt 31/12/2005	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires
<b>Suisse</b>					
Affichage Holding		15,5	191,4	14,6	194,3
<b>Allemagne</b>					
Stadtreklame Nürnberg GmbH	35 %	2,3	11,5	2,0	
Wall AG	35 %	7,4	91,1	5,9	82,2
<b>Etats-Unis</b>					
Wall Holdings / Wall USA Inc.	50 %		6,1	-0,9	4,9
<b>Hong Kong</b>					
Bus Focus Ltd	40 %	0,7	4,4	NA	NA
Poad	49 %	0,2	3,3	NA	NA
<b>France</b>					
Metrobus	33 %	0,6	4,5	NA	NA

(1) Données à 100 %

### 3.6 Effectifs

Sur l'exercice 2005, les effectifs du Groupe atteignent 7 911 personnes contre 6 933 personnes sur l'exercice 2004.

La quote-part de l'effectif employé par les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle est de 295 personnes au 31 décembre 2005 (comprises dans l'effectif total de 7 911 personnes).

La répartition des effectifs sur les exercices 2005 et 2004 est la suivante :

	2005	2004
Technique	4 618	4 351
Vente et Marketing	1 625	1 122
Informatique et Administration	1 146	949
Relations contractants	434	420
Recherche et développement	88	91
<b>Total</b>	<b>7 911</b>	<b>6 933</b>

## 4. COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

### 4.1 Flux de trésorerie relatifs aux sociétés intégrées proportionnellement

Les flux de trésorerie relatifs aux sociétés intégrées proportionnellement se décomposent de la façon suivante :

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles représentent 20,7 millions d'euros en 2005 contre 14,8 millions d'euros sur l'exercice 2004.
- Les flux nets issus des investissements s'élèvent à -17,9 millions d'euros sur l'exercice 2005 contre -11,4 millions d'euros en 2004.
- Les flux nets issus du financement sont de 2,6 millions d'euros en 2005, ils étaient de -1,6 million d'euros en 2004.

### 4.2 Transactions sans effet de trésorerie

L'augmentation des immobilisations corporelles et des dettes financières liées aux contrats de location financement représente 3,9 millions d'euros en 2005 contre 2,2 millions d'euros en 2004.

L'augmentation des immobilisations corporelles et l'augmentation des provisions pour démontage s'élève à 13,0 millions d'euros sur l'exercice 2005 contre 8,0 millions d'euros en 2004.

## 5. RISQUES DE MARCHÉ

Par son activité, le Groupe peut être plus ou moins exposé aux risques de marché. Son objectif est de minimiser ces risques, par le choix de politiques financières adaptées. Cependant, il peut être amené à gérer des positions résiduelles. Le suivi et la gestion s'effectuent alors de manière centralisée, par une équipe dédiée au sein de la Direction Financière Groupe. Les politiques de gestion de ces risques et les stratégies de couvertures sont approuvées par la Direction Générale.

### 5.1 Risques liés à l'activité et politique de gestion de ces risques

#### Risque de liquidité et financement

Le Groupe génère des flux d'exploitation importants qui lui permettent d'autofinancer sa croissance interne. Le Groupe estime que les opportunités de croissance externe pourraient le conduire à augmenter temporairement cet endettement net.

La politique de financement du Groupe consiste à :

- centraliser ses financements au niveau de la maison mère. Le financement des filiales se fait donc, en priorité, sous forme de prêts accordés par JCDecaux SA à ses filiales directes et indirectes. Cependant, le Groupe peut être amené à mettre en place des financements externes dans certaines filiales, notamment (i) dans un contexte fiscal et monétaire défavorable (retenue à la source, conditions d'intérêts « on-shore » et « off-shore », etc.) ; (ii) dans le cas de filiales non détenues à 100 % par le Groupe ; (iii) pour des raisons historiques (financement mis en place avant intégration de la filiale dans le Groupe) ;
- disposer de sources de financements (i) diversifiées, afin notamment de ne pas dépendre exclusivement du marché bancaire ; (ii) de maturité en relation avec la durée moyenne et long terme de ses actifs ; (iii) flexibles, pour absorber les variations de l'endettement net du Groupe ;
- disposer en permanence d'une réserve de liquidités sous la forme de lignes de crédit confirmées non utilisées ;
- minimiser le risque de renouvellement de ses financements, en étalant leurs échéances annuelles ;
- optimiser les marges de financement en renouvelant par anticipation des dettes proches de leur échéance ou en refinançant certains financements en cas de conditions de marché favorables ;
- optimiser le coût de dette nette, en recyclant au maximum la trésorerie excédentaire générée par les différentes entités du Groupe, en particulier en la remontant en priorité au niveau de JCDecaux SA sous forme de prêt ou de versement de dividendes.

La dette à moyen et long terme du Groupe est notée « Baa2 » par Moody's et « BBB+ » par Standard and Poor's, chacune de ces notes étant assortie d'une perspective stable. Standard and Poor's a « upgradé » la note du Groupe de « BBB » à « BBB+ » en mai 2005.

Au 31 décembre 2005, la dette au bilan hors instruments financiers de couverture s'élève à 678,0 millions d'euros qui, diminuée de la trésorerie nette de 97,7 millions d'euros, représente une dette nette de 580,3 millions d'euros.

En IFRS, ce montant de dette inclut les revalorisations à juste valeur de la dette couverte ainsi que l'impact du coût amorti (retraitements IAS39). Cependant, pour apprécier la valeur de remboursement de cette dette, il convient de la corriger de ces retraitements. Les engagements de rachat de minoritaires (retraitements IAS32) figurent sur une ligne séparée du bilan et ne sont pas inclus dans la dette financière.

Au 31 décembre 2005, la dette nette « économique » s'élève à 601,4 millions d'euros et représente 33,7 % des fonds propres part du Groupe contre 469,0 millions d'euros au 31 décembre 2004 soit 29,3 % des fonds propres.

En 2005, en application de sa politique de financement :

- JCDecaux SA a renégocié ses lignes de crédit bancaire : en mars 2005, le Groupe a intégralement remboursé la ligne de crédit revolver confirmée mise en place en décembre 2003 pour 665 millions d'euros et a mis en place une nouvelle ligne de crédit revolver confirmée d'un montant de 540 millions d'euros afin de tenir compte du niveau important de trésorerie générée et de bénéficier des conditions de marché favorables. Cette nouvelle ligne a pour échéance mars 2010 avec deux options de renouvellement d'un an chacune, dont la première a été exercée et acceptée par le syndicat des banques en janvier 2006. La nouvelle échéance de ce crédit est désormais mars 2011. Cette renégociation a donc permis au Groupe d'allonger la maturité de sa dette et de bénéficier de meilleures conditions financières.
- 87 % des dettes financières du Groupe sont portées par JCDecaux SA lesquelles ont une maturité moyenne supérieure à 6 ans.
- Au 31 décembre 2005, le Groupe dispose de 114,7 millions d'euros de trésorerie et de 310 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées. (cf Note 2.11 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »).

Les sources de financement de JCDecaux SA sont confirmées mais imposent le respect de « covenants ». Le non-respect de ces « covenants » peut conduire sous certaines conditions à l'exigibilité anticipée des emprunts et lignes de crédit. Au 31 décembre 2005, tous ces « covenants » étaient respectés avec des valeurs très éloignées des limites requises. A la date de publication du présent document, aucun événement exceptionnel susceptible de déclencher ces covenants au 31 mars 2006, n'est intervenu.

### **Risque de taux d'intérêt**

De par son endettement, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt, notamment euro et dollar américain. Compte tenu de la forte corrélation qui existe entre le marché publicitaire et l'activité économique des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, la politique du Groupe est de se financer pour l'essentiel à taux variable. Les couvertures sont principalement centralisées sur JCDecaux SA.

Au cours de l'année 2005, 60 millions d'euros de couvertures de taux sont arrivées à échéance. Le Groupe a mis en place de nouvelles couvertures à des conditions de marché plus favorables pour un montant total de 75 millions d'euros sous forme de « caps spreads ».

Au 31 décembre 2005, 6 % du total de la dette brute toutes devises confondues du Groupe était à taux fixe, 16 % était protégé contre une hausse des taux à court terme des devises concernées ; 6 % du total de la dette brute du Groupe libellée en euros<sup>(1)</sup> était à taux fixe et 26 % était protégé contre une hausse des taux EURIBOR.

### **Risque de change**

En dépit de sa présence dans 45 pays, le Groupe est peu sensible aux variations des devises car les filiales situées dans chaque pays n'opèrent que sur leur propre territoire et les prestations ou achats intra-groupe sont faibles. En revanche, la monnaie de présentation du Groupe étant l'euro, les comptes du Groupe sont impactés par les effets de conversion des comptes exprimés en devise locale vers les comptes consolidés exprimés en euro. En 2005, le chiffre d'affaires réalisé dans des devises autres que l'euro a représenté 39,1 % du chiffre d'affaires du Groupe.

En 2005, le Groupe a essentiellement procédé à des couvertures de change sur les opérations financières :

- dans le cadre de l'application de sa politique de centralisation des financements et de sa trésorerie multi-devises, pour couvrir les opérations de prêts et emprunts intra-groupe, il a mis en place des swaps de change à court terme. Le Groupe a cependant choisi de ne pas couvrir certaines positions induites par des prêts intra-groupe (i) les couvertures étant trop onéreuses, voire pas toujours disponibles ; (ii) le montant de ces prêts étant limité ; (iii) une partie de ces prêts pouvant être destinée à être capitalisée dans le futur ;
- sur la part de son endettement à long terme libellée en dollars américains<sup>(2)</sup> non utilisée pour financer le développement en cours de son activité aux États-Unis, le Groupe a mis en place des swaps d'émission sur la totalité de la durée de vie de l'opération.

Au 31 décembre 2005, le Groupe considère que ses résultats et sa situation financière ne devraient pas être affectés de façon significative par une variation des cours des devises.

### **Gestion de la trésorerie excédentaire**

Au 31 décembre 2005, la trésorerie disponible du Groupe s'élevait à 114,7 millions d'euros répartis dans plus de 40 pays.

Sur ces 114,7 millions d'euros, 1,4 million d'euros étaient placés en valeurs mobilières de placement (la répartition par pays de ces valeurs mobilières de placement figure dans la note 2.11 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ») et 22,9 millions d'euros étaient placés en garanties.

## **5.2 Risques induits par la gestion financière**

### **Risques liés à l'utilisation de produits dérivés de taux et de change**

Le Groupe n'utilise des produits dérivés que dans le cadre de la gestion de ses risques de taux d'intérêt et de change et de manière centralisée.

### **Risques liés à la notation de crédit**

Le Groupe est noté « Baa2 » par Moody's et « BBB+ » par Standard and Poor's. Les principales sources de financements du Groupe (financements levés par la maison mère) ainsi que les contrats de ses principales opérations de couverture ne sont pas sujets à annulation anticipée en cas de dégradation de la notation du Groupe.

### **Risques de contrepartie**

Les risques de contrepartie du Groupe sont liés au placement des excédents de trésorerie des filiales auprès des banques et aux opérations financières, principalement sur JCDecaux SA (via ses lignes de crédit confirmées non utilisées et les opérations de couverture engagées). La politique du Groupe est de minimiser ce risque (i) en minimisant ces excédents de trésorerie aux bornes du Groupe via sa politique de recyclage interne, le risque de contrepartie résiduel étant géré en n'autorisant l'ouverture de comptes

<sup>(1)</sup> Dette libellée en euros après prise en compte des swaps de change et des swaps d'émission.

<sup>(2)</sup> Placement privé émis aux États-Unis en 2003

bancaires qu'auprès de banques de premier ordre et (ii) en concluant ces opérations financières avec des banques également de premier ordre.

### Risques sur titres

Pour rémunérer sa trésorerie excédentaire, le Groupe peut être amené à souscrire des valeurs mobilières de placement. Les titres investis sont des titres monétaires (FCP et SICAV monétaires non sensibles ; certificats de dépôts de banque de premier ordre ; titres d'État court terme, etc.). Ces instruments sont investis à court terme, portent rémunération sur la base d'une référence monétaire, sont liquides et n'induisent qu'un risque de contrepartie limité, comme indiqué ci-dessus.

La politique du Groupe est de ne pas détenir d'actions ou de titres négociables, autres que les titres monétaires et ses propres actions. Par conséquent, le Groupe considère que les risques induits par les actions et titres négociables détenus sont très faibles.

## 6. COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### 6.1 Engagements sur titres et autres engagements

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
<b>ENGAGEMENTS DONNES <sup>(1)</sup></b>		
Garanties de marché	66,9	59,5
Autres garanties	4,4	7,5
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	22,9	2,1
Engagements sur titres	66,5	72,5
<b>Total</b>	<b>160,7</b>	<b>141,6</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Avals, cautions et garanties	3,1	2,7
Engagement sur titres	42,0	46,9
Lignes de crédit	310,0	600,0
<b>Total</b>	<b>355,1</b>	<b>649,6</b>

(1) hors engagements de loyers, baux, redevances fixes et minima garantis, donnés dans le cadre de l'exploitation courante

Les garanties de marché correspondent aux garanties émises principalement par JCDecaux SA. Ainsi, JCDecaux SA garantit directement, ou en contre-garantie de banques ou de compagnies d'assurance, la bonne exécution des contrats de ses filiales.

Le poste « autres garanties » comprend les garanties, émises principalement par JCDecaux SA, (i) pour le paiement de loyers, location de véhicules de certaines de ses filiales, (ii) en contre-garantie des banques dans le cadre de ligne de cautions accordées à certaines de ses filiales, (iii) pour le paiement de dettes financières de sociétés non consolidées ou consolidées par mise en équivalence, (iv) pour le paiement de dettes financières de sociétés consolidées en proportionnel lorsque le montant de la garantie accordée est supérieur au pourcentage de détention.

Les « nantissements, hypothèques et sûretés réelles » sont constituées principalement de montants de trésorerie donnée en garantie et détaillés au paragraphe 2.11 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Les avals, cautions et garanties reçus sont constitués principalement de garanties de passif.

Les engagements sur titres sont accordés et reçus principalement dans le cadre des opérations de croissance externe.

Au 31 décembre 2005, les engagements donnés sur titres comprennent, au bénéfice de nos différents partenaires, les droits suivants :

- Droit d'achat (*call*) exerçable durant les deux périodes suivantes : du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 ou du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008. L'option porte sur notre participation de 35 % dans le groupe Wall. Son prix d'exercice sera au minimum de 63,4 millions d'euros. Par ailleurs, une formule de calcul contractuelle évaluerait cet engagement pour un montant de l'ordre de 65 millions d'euros au 31 décembre 2005.
- Complément de prix exigible jusqu'au 14 décembre 2006 : 1,8 million d'euros si le Groupe acquiert plus de 50 % des titres du groupe Wall.
- Concernant la participation de 34 % détenue par notre partenaire Publicis dans la société Somupi, trois droits de vente ont été accordés :
  - le premier, valable du 15 septembre 2005 au 31 mars 2014, ne sera exerçable qu'en cas de changement de contrôle du groupe JCDecaux. Son prix d'exercice sera déterminé en fonction d'une formule de calcul contractuelle,
  - le deuxième, valable du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 30 septembre 2014, ne sera exerçable qu'en cas de renouvellement du contrat de la ville de Paris en faveur de Somupi. Son prix d'exercice sera déterminé par des banques d'affaires. Les conditions financières

attachées au renouvellement de ce contrat ne pouvant être déterminées aujourd'hui, cet engagement n'est pas comptabilisé au 31 décembre 2005,

- le dernier, valable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014, ne sera exerçable que dans l'hypothèse où le groupe JCDecaux souhaiterait transférer à un cessionnaire proposé l'intégralité de ses actions. Son prix d'exercice sera fixé de bonne foi entre les parties ou par un expert.

D'autre part, le Groupe a pris l'engagement de vendre, en 2009, les titres de AQMI à hauteur de 12,5 % et pour un montant de 1,3 million d'euros.

Les engagements reçus sur titres comprennent, en notre faveur, les droits suivants :

- droit de vente (*put*) exerçable du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008. L'option porte sur notre participation de 35 % dans le groupe Wall. Son prix d'exercice sera au minimum de 42 millions d'euros pour la partie représentant 23,88 % des parts. Par ailleurs, une formule de calcul contractuelle évaluerait cet engagement pour un montant de l'ordre de 44 millions d'euros. Concernant les 11,12 % de parts complémentaires, une formule de calcul contractuelle évaluerait cet engagement pour un montant de l'ordre de 21 millions d'euros.
- Concernant notre participation de 33 % dans le groupe Metrobus, trois droits de vente ont été reçus :
  - le premier, valable du 15 septembre 2005 au 31 mars 2014, ne sera exerçable qu'en cas de changement de contrôle du groupe Publicis. Son prix d'exercice sera déterminé en fonction d'une formule de calcul contractuelle,
  - le deuxième, valable du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 30 septembre 2014, ne sera exerçable qu'en cas de renouvellement du contrat de la RATP en faveur de Metrobus. Son prix d'exercice sera déterminé par des banques d'affaires,
  - le dernier, valable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014, ne sera exerçable que dans l'hypothèse où le groupe Publicis souhaiterait transférer à un cessionnaire proposé l'intégralité de ses actions. Son prix d'exercice sera fixé de bonne foi entre les parties ou par un expert.

Enfin, dans le cadre des partenariats signés, le Groupe bénéficie de droits de préemption que le Groupe ne considère pas comme des engagements donnés ou reçus.

Les lignes de crédit sont constituées de la ligne de crédit revolver confirmée mise en place en mars 2005 d'un montant de 540 millions d'euros. Le montant disponible au 31 décembre 2005 est de 310 millions d'euros.

## 6.2 Engagements de loyers, baux, redevances fixes et minima garantis, donnés dans le cadre l'exploitation courante

Le Groupe a conclu, dans le cadre de son exploitation courante, principalement :

- des contrats avec les villes, les aéroports ou les compagnies de transport qui, en contrepartie d'un droit d'exploitation publicitaire et du chiffre d'affaires qui en résulte, peuvent donner lieu au paiement de redevances, dont une partie sous la forme de redevances fixes ou de minima garantis,
- des baux pour des emplacements de panneaux d'affichage sur le domaine privé,
- des contrats de location : de biens immobiliers, de véhicules, de tout autre matériel (informatique, bureautique ou autre).

Ces engagements donnés dans le cadre de l'exploitation courante se décomposent comme suit (montants non actualisés) :

En millions d'euros	≤ 1 an	> 1 et ≤ 5 ans	> 5 ans <sup>(1)</sup>	Total
Mobilier Urbain et Transport : redevances fixes et minima garantis	311,1	920,3	1 078,6	2 310,0
Affichage grand format : baux pour les emplacements de panneaux	89,6	126,8	34,8	251,2
Location simple	21,4	51,7	17,4	90,5
Total	422,1	1 098,8	1 130,8	2 651,7

(1) jusqu'en 2030.

### **6.3 Engagements d'achats d'immobilisations**

Le montant total des engagements d'achats d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à respectivement 176,9 millions d'euros et 0,3 million d'euros au 31 décembre 2005.

### **6.4 Engagements liés aux avantages au personnel**

En application de la norme IAS19 « Avantages du personnel » et selon l'option retenue par le Groupe d'appliquer la méthode du « corridor », une partie des écarts actuariels et du coût des services passés n'est pas comptabilisée en provisions et est détaillée au paragraphe 2.15.

## **7. INFORMATION SECTORIELLE**

En application d'IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité et le second est le secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Le premier niveau d'information sectorielle reflète les trois modèles économiques propres à chacun des trois secteurs d'activité.

### **7.1 Par secteur d'activité**

#### *Définition de la segmentation sectorielle*

#### **Mobilier Urbain**

L'activité Mobilier Urbain couvre de manière générale les conventions publicitaires sur le domaine public signées avec les villes et collectivités locales. Elle comprend également les activités de publicité dans les centres commerciaux, ainsi que les locations de mobiliers, les ventes et locations de matériels, les travaux et entretiens divers, et autres prestations de services.

#### **Affichage**

L'activité Affichage couvre la publicité sur le domaine privé, telles que l'affichage traditionnel ou la publicité rétro-éclairée. Elle comprend également l'affichage lumineux type néons.

#### **Transport**

L'activité Transport couvre la publicité dans les moyens de transport tels que les aéroports, les métros, les bus, les trams et les trains.

### Opérations entre les différents secteurs d'activité

Les prix de transfert entre les secteurs d'activité sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sectorielle par secteur d'activité se décompose comme suit en 2005 :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Mobilier Urbain</b>	<b>Affichage</b>	<b>Transport</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total des activités</b>
Chiffre d'affaires net					
- contributif (hors groupe)	925,3	428,3	391,6		1 745,2
- Produits intra segment	24,9	10,3	3,6	-38,8	0,0
<b>Total</b>	<b>950,2</b>	<b>438,6</b>	<b>395,2</b>	<b>-38,8</b>	<b>1 745,2</b>
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>384,4</b>	<b>58,6</b>	<b>31,1</b>	<b>0,0</b>	<b>474,1</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>251,9</b>	<b>30,5</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>	<b>299,0</b>
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>251,9</b>	<b>30,5</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>	<b>299,0</b>
Résultat financier					-24,6
Impôts sur les bénéfices					-84,8
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	5,2	4,0	0,2		9,4
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>					<b>199,0</b>
Actifs sectoriels	1 541,2	885,2	608,1	-70,4	2 964,1
Titres mis en équivalence	83,9	138,1	18,2		240,2
Investissements financiers					6,3
Autres actifs financiers (net)					24,5
Instruments financiers dérivés					0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie					114,7
Actifs d'impôts					24,2
<b>Actif total</b>					<b>3 374,3</b>
Passifs sectoriels	427,4	182,6	162,8	-70,4	702,4
Dettes financières brutes au bilan					678,0
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires					66,8
Instruments financiers dérivés					21,4
Concours bancaires					17,0
Passifs d'impôts					135,8
Capitaux propres					1 752,9
<b>Passif total</b>					<b>3 374,3</b>
Investissements corporels et incorporels <sup>(1)</sup>	111,9	28,7	7,7		148,3
Dotations aux amortissements <sup>(2)</sup>	113,4	26,6	15,5		155,5
Charges sans contrepartie de trésorerie autres que l'amortissement	-7,3	-0,2	0,2		-7,3

(1) hors cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

(2) y compris charges d'impairment des immobilisations corporelles et incorporelles

L'information sectorielle par secteur d'activité se décompose comme suit en 2004 :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Mobilier Urbain</b>	<b>Affichage</b>	<b>Transport</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total des activités</b>
Chiffre d'affaires net					
- contributif (hors groupe)	882,0	432,6	312,7		1 627,3
- Produits intra segment	21,7	8,0	1,3	-31,0	0,0
<b>Total</b>	<b>903,7</b>	<b>440,6</b>	<b>314,0</b>	<b>-31,0</b>	<b>1 627,3</b>
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>385,6</b>	<b>58,2</b>	<b>20,5</b>	<b>0,0</b>	<b>464,3</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>243,7</b>	<b>29,8</b>	<b>13,6</b>	<b>0,0</b>	<b>287,1</b>
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-2,9	-0,1	0,0	0,0	-3,0
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>240,8</b>	<b>29,7</b>	<b>13,6</b>	<b>0,0</b>	<b>284,1</b>
Résultat financier					-31,6
Impôts sur les bénéfices					-93,6
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2,6	3,9			6,5
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>					<b>165,4</b>
Actifs sectoriels	1430,7	902,4	352,0	-110,9	2 574,2
Titres mis en équivalence	80,0	129,7			209,7
Investissements financiers					6,9
Autres actifs financiers (net)					17,6
Instruments financiers dérivés					0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie					52,7
Actifs d'impôts					9,5
<b>Actif total</b>					<b>2 871,3</b>
Passifs sectoriels	387,4	199,8	123,8	-110,9	600,1
Dettes financières brutes au bilan					471,3
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires					60,0
Instruments financiers dérivés					36,5
Concours bancaires					14,6
Passifs d'impôts					105,0
Capitaux propres					1 583,8
<b>Passif total</b>					<b>2 871,3</b>
Investissements corporels et incorporels <sup>(1)</sup>	108,8	36,5	5,9		151,2
Dotations aux amortissements <sup>(2)</sup>	104,3	28,0	8,3		140,6
Charges sans contrepartie de trésorerie autres que l'amortissement	16,8	3,3	-1,3		18,8

(1) hors cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

(2) y-compris charges d'impairment des immobilisations corporelles et incorporelles

## 7.2 Par zone géographique

L'information sectorielle par zone géographique se décompose comme suit en 2005 :

<i>En millions d'euros</i>	France	Royaume- Uni	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Reste du monde	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	555,0	258,5	637,4	110,9	172,7	10,7	0,0	<b>1 745,2</b>
Actifs sectoriels	784,5	389,4	1 123,1	146,6	255,6	15,6	-46,8	<b>2 668,0</b>
Actifs non affectés								<b>296,1</b>
Investissements corporels et incorporels <sup>(1)</sup>	62,0	13,2	57,5	9,2	6,1	0,3		<b>148,3</b>

*(1) hors cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles*

Les actifs non affectés de 296,1 millions d'euros correspondent aux écarts d'acquisition du segment Transport qui ne sont pas affectés par zone géographique. En effet, dans le segment Transport, la couverture mondiale étant un facteur clé de succès pour l'activité tant du point de vue commercial que dans le cadre des renouvellements de contrats, l'écart d'acquisition du segment Transport n'est pas affecté à un secteur géographique particulier. Le test de perte de valeur s'inscrit dans cette même logique.

L'information sectorielle par zone géographique se décompose comme suit en 2004 :

<i>En millions d'euros</i>	France	Royaume- Uni	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Reste du monde	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	559,8	245,0	612,3	99,7	103,0	7,5	0,0	<b>1 627,3</b>
Actifs sectoriels	740,2	387,6	1 070,5	107,6	71,3	15,4	-38,0	<b>2 354,6</b>
Actifs non affectés								<b>219,6</b>
Investissements corporels et incorporels <sup>(1)</sup>	54,4	15,3	58,3	15,4	7,2	0,6		<b>151,2</b>

*(1) hors cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles*

Les actifs non affectés de 219,6 millions d'euros correspondent aux écarts d'acquisition du segment Transport qui ne sont pas affectés par zone géographique.

## 8. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

### 8.1 Détail des transactions

Les prêts accordés aux parties liées s'élèvent à 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2005, dont principalement un prêt de 8,3 millions d'euros accordé à Wall USA Inc., un prêt de 2,3 millions d'euros accordé à Europlakat International située en Autriche et un prêt de 2,9 millions d'euros accordé à Viacom Outdoor JCDecaux Street Furniture Canada Ltd.

Les emprunts souscrits auprès des parties liées s'élèvent à 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2005 dont principalement un emprunt de DSM Decaux GmbH située en Allemagne pour 1,5 million d'euros et un emprunt auprès d'Affichage Holding située en Suisse pour 2,3 millions d'euros.

Les dettes envers les parties liées s'élèvent à 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2005 dont principalement 3,2 millions d'euros de dettes envers la société Shanghai Metro Advertising Corp. située en Chine, 2,6 millions d'euros de dettes envers la société MNI Beijing Metro, située en Chine et 1,5 million d'euros envers la société Dopravni Podnik située en Tchéquie.

Les créances détenues par le Groupe sur les parties liées s'élèvent à 6,3 millions d'euros dont 3,9 millions d'euros avec la société IGP Decaux Spa située en Italie.

Les produits réalisés avec les parties liées s'élèvent à 8,4 millions d'euros en 2005 dont 4,7 millions d'euros avec la société IGP Decaux Spa située en Italie.

Les achats aux parties liées représentent 20,2 millions d'euros en 2005, dont 10,1 millions d'euros liés à des charges de location envers les SCI Lyonnaise d'entrepôt, Clé Saint Pierre et Troisjean en France, Belgique, Espagne et Angleterre, 4,9 millions d'euros de charges

de location envers la société Shanghai Metro Advertising Corp. située en Chine et 2,4 millions d'euros envers la société Dopravni Podnik en Tchéquie.

En 2005, les produits financiers avec les parties liées s'élèvent à 0,6 million d'euros et les charges financières à 0,1 million d'euros.

## 8.2 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres du Directoire sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2005	2004
Avantages à court terme	7,0	7,1
Assurance-vie / Retraites spécifiques	0,3	0,2
Paiements en actions	0,7	0,8
<b>Total</b>	<b>8,1</b>	

Par ailleurs, le versement d'une indemnité de fin de carrière pouvant représenter une à deux années de salaire est prévu pour trois des cinq membres du Directoire et sera versée en cas de rupture de leur contrat de travail à l'initiative du Groupe.

Le montant des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés au bilan s'élève à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2005 s'élève à 0,1 million d'euros.

## 9. INFORMATION SUR LES SOCIETES EN PROPORTIONNELLE

Le Groupe détient plusieurs participations qui relèvent de l'intégration proportionnelle.

La part du Groupe dans les actifs, passifs et résultat des coentreprises, qui est incluse dans les états financiers consolidés, est la suivante au 31 décembre 2005 et 2004 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2005	31/12/2004
Actifs non courants	45,4	11,3
Actifs courants	64,3	41,8
<b>Total Actif</b>	<b>109,7</b>	<b>53,1</b>
Passifs non courants	32,6	14,6
Passifs courants	41,5	33,5
<b>Total Passif hors situation nette</b>	<b>74,1</b>	<b>48,1</b>
<b>Situation nette</b>	<b>35,6</b>	<b>5,0</b>
<b>dont résultat net</b>	<b>10,6</b>	<b>5,0</b>

L'augmentation de la situation nette de 30,6 millions d'euros s'explique :

- pour 27,8 millions d'euros par les sociétés intégrées pour la première fois en proportionnelle (dont principalement en Chine, MNI Beijing Metro pour 13,2 millions d'euros et MPI METRO-ADS pour 13,5 millions d'euros).
- pour -1,9 million d'euros par la société Univier Communications BV qui relève de la méthode de l'intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005.
- et pour 4,7 millions d'euros par des variations de situation nette de sociétés intégrées proportionnellement en 2004 et 2005.

## 10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 10.1 Identité de la société mère

Au 31 décembre 2005, JCDecaux SA est détenue à 70,22 % par la société JCDecaux Holding.

### 10.2 Liste des sociétés consolidées

Voir pages suivantes.

SOCIETES	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle
<b>ACTIVITE MOBILIER URBAIN</b>				
JCDECAUX SA	France	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX MOBILIER URBAIN	France	100,00	Glob.	100,00
SOPACT	France	100,00	Glob.	100,00
SEMUP	France	100,00	Glob.	100,00
DPE	France	100,00	Glob.	100,00
SOMUPI	France	66,00	Glob.	66,00
ACM GmbH	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX STADTMOBLIERUNG GmbH	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
GEORG ZACHARIAS GmbH	Allemagne	50,00	Glob.	50,00
RGS	Allemagne	25,00	Glob.	50,00
DSM DECAUX GmbH	Allemagne	50,00	Prop.	50,00
JCDECAUX GmbH (anciennement KLETT DECAUX GmbH)	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
STADTREKLAME NÜRNBERG GmbH	Allemagne	35,00	Equiv.	35,00
ILG AUSSENWERBUNG GmbH	Allemagne	50,00	Glob.	50,00
WALL AG	Allemagne	35,00	Equiv.	35,00
WFA WARTEHALLEN FINANZ AG (1)	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX UK Ltd (2)	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX ARGENTINA S.A.	Argentine	99,93	Glob.	99,93
JCDECAUX STREET FURNITURE Pty Ltd	Australie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX AUSTRALIA Pty Ltd	Australie	100,00	Glob.	100,00
ADBOOTH Pty	Australie	50,00	Prop.	50,00
AQMI GmbH (3)	Autriche	29,31	Prop.	50,00
JCDECAUX BELGIUM PUBLICITE SA	Belgique	100,00	Glob.	100,00
ACM SA	Belgique	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX DO BRASIL Ltda	Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX SALVADOR S.A.	Brésil	100,00	Glob.	100,00
VIACOM OUTDOOR JCDECAUX STREET FURNITURE CANADA Ltd	Canada	50,00	Prop.	50,00
JCD P&D Outdoor Advertising Co	Chine	100,00	Glob.	100,00
MNI KIOSK (4)	Chine	80,00	Glob.	80,00
IPDECAUX, Inc.	Corée	50,00	Prop.	50,00
AFA JCDECAUX A/S (2)	Danemark	50,00	Glob.	50,00
EL MOBILIARIO URBANO S. L.	Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX ATLANTIS S.A.	Espagne	85,00	Glob.	85,00
JCDECAUX & SIGN S.A.	Espagne	100,00	Glob.	100,00
PLANIGRAMA EXCLUSIVAS PUBLICITARIAS S.A.	Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX EESTI OU	Estonie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX NEW YORK Inc.	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX SAN FRANCISCO Llc	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX MALLSCAPE Llc	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX CHICAGO Llc	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX NEW YORK Llc	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
VIACOM DECAUX STREET FURNITURE Llc	Etats-Unis	50,00	Prop.	50,00
JCDECAUX NORTH AMERICA Inc.	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
WALL HOLDINGS Inc. (5)	Etats-Unis	50,00	Equiv.	50,00
WALL USA Inc. (5)	Etats-Unis	50,00	Equiv.	50,00
JCDECAUX FINLAND Oy	Finlande	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux TEXON (6)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
IWI (TEXON'S HOLDING)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00

<b>SOCIETES</b>	<b>Pays</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>% de contrôle</b>
AFA JCD ICELAND ehf	Islande	50,00	Glob.	100,00
MCDECAUX Inc. (7)	Japon	60,00	Prop.	60,00
JCDECAUX LATVIJA SIA (anciennement JCDECAUX UNICOM BALTIC SIA)	Lettonie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX LIETUVA UAB (anciennement JCDECAUX UNICOM UAB)	Lituanie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX LUXEMBOURG SA	Luxembourg	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX GROUP SERVICES SARL	Luxembourg	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX NEDERLAND BV	Pays-Bas	100,00	Glob.	100,00
V.K.M. BV	Pays-Bas	100,00	Glob.	100,00
UNIVIER COMMUNICATIONS BV	Pays-Bas	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX PORTUGAL Lda	Portugal	100,00	Glob.	100,00
PURBE Lda	Portugal	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX MESTSKY MOBILIAR Spol Sro	Rép. tchèque	100,00	Glob.	100,00
ALMA QUATTRO (3)	Serbie	29,31	Prop.	50,00
JCDECAUX SINGAPORE Pte Ltd	Singapour	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX PEARL & DEAN Pte Ltd	Singapour	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX SLOVAKIA Sro	Slovaquie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX SVERIGE AB (2)	Suède	98,23	Glob.	98,23
JCDECAUX THAÏLAND Co., Ltd	Thaïlande	95,15	Glob.	95,15
JCDECAUX URUGUAY (8)	Uruguay	100,00	Glob.	100,00
<b>ACTIVITE AFFICHAGE</b>				
AVENIR	France	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX ARTVERTISING (anciennement JCDECAUX PUBLICITE LUMINEUSE)	France	100,00	Glob.	100,00
MILLS AND ALLEN HOLDINGS Ltd (9)	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
MILLS AND ALLEN GROUP Ltd (9)	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX MEDIA SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
MARGINHELP Ltd	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX Ltd	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX UNITED Ltd	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
CESTRIAN IMAGING Ltd	Royaume-Uni	0,00	Glob.	100,00
GEWISTA WERBEGES.mbH (2)	Autriche	67,00	Glob.	67,00
EUROPLAKAT INTERNATIONAL WERBE GmbH	Autriche	33,50	Prop.	50,00
PROGRESS AUSSENWERBUNG GmbH	Autriche	67,00	Glob.	100,00
PROGRESS WERBELAND Werbe. GmbH	Autriche	34,17	Glob.	51,00
ISPA WERBEGES.mbH	Autriche	67,00	Glob.	100,00
USP WERBEGES.mbH	Autriche	50,25	Glob.	75,00
JCDECAUX INVEST HOLDING GmbH	Autriche	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX SUB INVEST HOLDING GmbH	Autriche	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX CENTRAL EASTERN EUROPE GmbH	Autriche	100,00	Glob.	100,00
GEWISTA SERVICE GmbH	Autriche	67,00	Glob.	100,00
BELGOPOSTER	Belgique	100,00	Glob.	100,00
AFFICHAGE NOUVEL ESSOR NV	Belgique	61,15	Glob.	61,15
JCDECAUX ARTVERTISING BELGIUM (anciennement JCDECAUX PUBLICITE LUMINEUSE Lichtreklame NV)	Belgique	100,00	Glob.	100,00
EUROPLAKAT Doo (BANJA LUKA) (3)	Bosnie	23,45	Prop.	50,00
EUROPLAKAT Doo (SARAJEVO) (3)	Bosnie	23,45	Prop.	50,00
EUROPLAKAT-PROREKLAM Doo (3)	Croatie	17,09	Prop.	50,00
JCDECAUX ESPANA SL (2)	Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX PUBLICIDAD LUMINOSA SL	Espagne	100,00	Glob.	100,00
POAD (10)	Hong Kong	48,72	Equiv.	49,00
AVENIR BUDAPEST Kft (3)	Hongrie	18,43	Prop.	50,00
JCDECAUX NEONLIGHT BUDAPEST Kft (3)	Hongrie	27,47	Prop.	50,00

<b>SOCIETES</b>	<b>Pays</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>% de contrôle</b>
EUROPLAKAT Kft (3)	Hongrie	22,78	Prop.	50,00
PERON REKLAM Kft (3)	Hongrie	5,70	Equiv.	25,00
DAVID ALLEN HOLDINGS Ltd (11)	Irlande	100,00	Glob.	100,00
DAVID ALLEN POSTER SITES Ltd	Irlande	100,00	Glob.	100,00
SOLAR HOLDINGS Ltd	Irlande	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX IRELAND Ltd	Irlande	100,00	Glob.	100,00
EUROPOSTER BV	Pays-Bas	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX NEONLIGHT Sp zoo	Pologne	60,00	Glob.	60,00
RED PORTUGUESA S.A.	Portugal	94,86	Glob.	94,86
PLACA Lda	Portugal	100,00	Glob.	100,00
CENTECO Lda	Portugal	70,00	Glob.	70,00
AUTEDOR Lda	Portugal	51,00	Glob.	51,00
GREEN Lda	Portugal	54,02	Glob.	55,00
RED LITORAL Lda	Portugal	71,14	Glob.	75,00
AVENIR PRAHA	Rép. tchèque	90,00	Glob.	90,00
AUSSENW.TSCHECH.-SLOW.BETEILIGUNGS GmbH (12)	Rép. tchèque	67,00	Glob.	100,00
EUROPLAKAT Spol Sro	Rép. tchèque	67,00	Glob.	100,00
EUROPLAKAT YU Doo (3)	Serbie	33,50	Prop.	50,00
ISPA BRATISLAVA Spol Sro	Slovaquie	67,00	Glob.	100,00
EUROPLAKAT INTERWEB Spol Sro (13)	Slovaquie	67,00	Glob.	100,00
INREKLAM PROGRESS Doo (3)	Slovénie	11,05	Prop.	50,00
PROREKLAM-EUROPLAKAT Doo (3)	Slovénie	11,05	Prop.	50,00
PLAKATIRANJE Doo (3)	Slovénie	11,05	Prop.	50,00
SVETLOBNE VITRINE	Slovénie	11,05	Prop.	50,00
MADISON Doo	Slovénie	11,05	Prop.	50,00
AFFICHAGE HOLDING	Suisse	30,00	Equiv.	30,00
<b>ACTIVITE TRANSPORT</b>				
JCDECAUX AIRPORT FRANCE	France	100,00	Glob.	100,00
METROBUS	France	33,00	Equiv.	33,00
MEDIA FRANKFURT GmbH	Allemagne	39,00	Prop.	39,00
JCDECAUX AIRPORT MEDIA GmbH	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX AIRPORT UK Ltd	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
INFOSCREEN AUSTRIA GmbH	Autriche	67,00	Glob.	100,00
JCDECAUX CHILE S.A.	Chili	100,00	Glob.	100,00
JCD MOMENTUM SHANGHAI ADVERTISING AIRPORT Co Ltd	Chine	35,00	Prop.	35,00
MNI BUS (2) (4)	Chine	80,00	Glob.	80,00
MNI SHANGHAI METRO (4)	Chine	90,00	Glob.	90,00
MNI BEIJING METRO (4)	Chine	38,00	Prop.	38,00
MPI TRANSPORT (SHANGHAI) (10)	Chine	99,43	Glob.	100,00
MPI METRO-ADS (SHANGHAI) (10)	Chine	89,48	Prop.	90,00
MPI METRO-DONGHU (SHANGHAI) (10)	Chine	69,60	Glob.	70,00
MPI METRO (NANJING) (10)	Chine	69,60	Glob.	70,00
MPI METRO (GUANGZHOU) (10)	Chine	32,31	Prop.	32,50
MPI BUS (NANJING) (10)	Chine	49,71	Glob.	50,00
MPI BUS (CHONGQINQ) (10)	Chine	99,43	Glob.	100,00
MPI BUS (CHENGDU) (10)	Chine	49,71	Glob.	50,00
JCDECAUX AIRPORT ESPAÑA S.A.	Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX-PUBLIMEDIA UTE	Espagne	70,00	Glob.	70,00
JCDECAUX AIRPORT Inc.	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX TRANSPORT INTERNATIONAL Llc	Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX TRANSPORT FINLAND OY	Finlande	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX PEARL & DEAN Ltd	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00

MNI HOLDING (4)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
MPI HOLDING (10) & (14)	Hong Kong	99,43	Glob.	100,00
MPI HONG KONG (10)	Hong Kong	99,43	Glob.	100,00
MPI HK - SIGNMAKER (10)	Hong Kong	99,43	Glob.	100,00
IGP DECAUX Spa (2)	Italie	32,35	Prop.	32,35
AEROPORTI DI ROMA ADVERTISING Spa	Italie	24,10	Prop.	32,35
JCDECAUX PEARL & DEAN Sdn Bhd	Malaisie	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX NORGE AS (2)	Norvège	97,34	Glob.	100,00
JCDECAUX AIRPORT POLSKA Sp zoo	Pologne	100,00	Glob.	100,00
JCDECAUX AIRPORT PORTUGAL S.A.	Portugal	85,00	Glob.	85,00
RENCAR PRAHA AS	Rép. tchèque	48,24	Glob.	72,00
JCDECAUX ASIA SINGAPORE Pte Ltd	Singapour	100,00	Glob.	100,00
XPOMERA AB	Suède	77,60	Glob.	79,00

Note :           Glob. = intégration globale      Prop. = intégration proportionnelle      Equiv. = Mise en équivalence

(1) Société de droit suisse opérant en Allemagne.

(2) Sociétés qui sont réparties sur chacune des 3 activités pour les besoins d'information sectorielle, mais reprises ici sur leur activité historique.

(3) Société filiale d'Eurolakeat International Werbe GmbH, détenue à 50% par le Groupe JCDecaux et à 50 % par Affichage Holding (mise en équivalence).

(4) Sociétés du pôle MINI acquises sur le premier semestre 2005.

(5) Société détenue à 50 % par le Groupe JCDecaux et à 50 % par WALL AG (mise en équivalence).

(6) Y compris Bus Focus Ltd, société mise en équivalence.

(7) La société MCDcaux Inc. (Japon) est consolidée par intégration proportionnelle du fait du contrôle conjoint avec le partenaire du Groupe des pouvoirs de Direction.

(8) Cette société est un établissement de JCDecaux Mobilier Urbain.

(9) Société liquidée au 31/12/2005.

(10) Sociétés du pôle MPI acquises sur le second semestre 2005.

(11) Société de droit britannique opérant en Irlande du Nord.

(12) Société de droit autrichien opérant en République Tchèque.

(13) Société de droit tchèque opérant en Slovaquie.

(14) MPI Holding regroupe 14 sociétés (dormantes ou holding).

## 11. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Le 12 janvier 2006, la société JCDecaux UK Ltd a acquis Allam Group pour 25,5 millions de livres sterling (hors trésorerie nette acquise de 12,5 millions de livres sterling), la situation nette de cette société s'élevant à 13,5 millions de livres sterling au 31 décembre 2005. Créé en 1926, Allam a constitué un portefeuille de solutions de communication grand format dans l'ensemble du Royaume-Uni, en développant des panneaux destinés à une large gamme de clients, depuis les collectivités locales et les promoteurs immobiliers jusqu'aux propriétaires privés dans tout le pays.

Le 30 janvier 2006, le Conseil de Paris a autorisé le Maire :

- à lancer un marché de mise en place de vélos à destination du public et d'exploitation de mobiliers urbains d'information et de publicité,
- à prononcer la résiliation anticipée de la convention souscrite le 12 juillet 1976 avec la société Somupi et à échéance du 31 décembre 2010.

Cette résiliation s'effectuerait à une date à déterminer, aux conditions indemnitaires habituellement applicables à un tel contrat administratif. Dans les délibérations du 30 janvier 2006, le Maire de Paris prévoit l'ouverture du nouveau service à l'été 2007.

A ce jour, la société Somupi n'a pas reçu de notification de résiliation. Le Groupe estime que les indemnités généralement perçues en cas de rupture anticipée de contrat seraient supérieures à la valeur des actifs considérés, et de ce fait n'a pas enregistré de perte de valeur.

Le 21 février 2006 la Cour d'appel de Paris a rendu un arrêt qui réforme la décision du Conseil de la Concurrence du 30 juin 2005.

Le Conseil avait alors condamné cinq sociétés du Groupe au paiement d'une sanction globale de 10 millions d'euros pour non respect d'injonctions édictées en 1998 par le Conseil, et relatives à certaines dispositions relevées à l'époque dans les anciens contrats de mobilier urbain publicitaire, tout en reconnaissant que les contrats signés depuis 1998 étaient exempts de clauses litigieuses.

La Cour d'appel a mis totalement hors de cause quatre des cinq sociétés condamnées par le Conseil (JCDecaux SA, Somupi, Sopact et Semup) et a jugé que la cinquième société du Groupe (JCDecaux Mobilier Urbain) s'est conformée à trois des quatre injonctions édictées en 1998.

De ce fait, la Cour a ramené la sanction de 10 à 2 millions d'euros, montant provisionné dans les comptes au 31 décembre 2005.

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, des notifications relatives à l'acquisition obligatoire du solde des actions ont été envoyées aux porteurs des actions restantes de la société Media Partners International Holdings Inc. A l'issue de cette procédure, le groupe JCDecaux aura le droit et le devoir de racheter le capital restant le 4 avril 2006. En conséquence, et à compter de la fin de cette opération, le groupe JCDecaux deviendra l'unique détenteur du capital de Media Partners International Holdings Inc.

## 12. EFFETS DE LA PREMIERE APPLICATION DES IFRS

### 12.1 Principaux retraitements

Ne sont traitées ci-après que les normes ayant des impacts sur les comptes du Groupe.

#### 12.1.1 Immobilisations corporelles (IAS 16, IAS 36)

Le coût des mobiliers urbains en IFRS est amorti sur la durée de vie moyenne réelle des contrats comprise entre 4 et 20 ans, ce qui se traduit par un allongement de la durée d'amortissement des mobiliers par rapport aux durées d'amortissement en vigueur selon les principes comptables antérieurement retenus (comprises entre 7 et 10 ans pour les mobiliers urbains). Les consommations de maintenance des mobiliers urbains ne contribuent de ce fait plus au rallongement de la durée de vie des mobiliers, elles sont comptabilisées en charges et ne sont donc plus immobilisées comme c'était le cas dans la pratique comptable précédemment appliquée.

Un test de perte de valeur a été mis en place en conformité avec IAS 36 et est décrit au paragraphe 1.10 « Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition ».

#### 12.1.2 Location financement (IAS 17)

Dans le cadre de la première application des normes IFRS, le Groupe a recensé toutes les opérations de location financement présentant un caractère significatif et a procédé à leur retraitement sur le bilan d'ouverture conformément à la norme IAS 17.

#### 12.1.3 Provisions (IAS 37, IFRIC 1)

A l'exception des provisions pour démontage, l'application de la norme IAS 37 n'entraîne pas de modifications majeures par rapport à la pratique comptable antérieure (règlement CRC n°00-06 du 7 décembre 2000 sur les définitions des passifs).

L'application du référentiel IFRS sur les provisions touche principalement les provisions pour démontage.

Les provisions constituées pour couvrir les coûts de démontage des mobiliers en fin de contrat sont, en IFRS, comptabilisées pour la totalité du coût de démontage dès le début du contrat au passif et sont actualisées. En contrepartie le coût de démontage est comptabilisé à l'actif et amorti sur la durée du contrat. Selon la pratique comptable antérieure (règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable), les provisions pour démontage des mobiliers inscrites au passif n'étaient pas actualisées et étaient dotées linéairement sur la durée des contrats.

#### **12.1.4 Regroupement d'entreprises (IFRS 3)**

Les principes de la norme sont repris au paragraphe 1.8 « Regroupements d'entreprises ».

Le Groupe a pris l'option d'appliquer de façon prospective la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » à partir du 1er janvier 2004.

#### **12.1.5 Instruments financiers, valorisation des titres non consolidés et engagements de rachat de minoritaires (IAS 32 & IAS 39)**

##### ***12.1.5.1 Instruments financiers (IAS 39)***

Selon la pratique comptable antérieure :

- Les instruments financiers dérivés affectés à la couverture de risque de change ou de taux d'intérêt n'étaient pas comptabilisés au bilan, mais présentés dans l'annexe.
- Seuls les intérêts échus et courus des prêts et emprunts et des instruments de couverture associés étaient enregistrés au compte de résultat, à l'exclusion de tout élément relatif à des flux futurs.
- Les gains et pertes latents sur les opérations de change à terme, mises en place pour couvrir les engagements financiers, étaient pris en compte dans le résultat financier du Groupe. Ils venaient compenser les pertes ou gains latents sur les éléments couverts.
- Les frais d'émission d'emprunts étaient enregistrés en charges à répartir lors de la mise en place de l'emprunt et étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

Les normes IAS 32 et IAS 39 privilégient une approche bilantielle et requièrent l'inscription au bilan de l'ensemble des instruments financiers, y compris les instruments dérivés.

Les méthodes de valorisation et de comptabilisation des instruments financiers dérivés sont décrites au paragraphe 1.18 « instruments financiers dérivés ».

Par ailleurs, selon les dispositions de la norme, l'évaluation des prêts et emprunts au coût amorti a pour effet de porter les frais d'émission en déduction de la juste valeur initiale du prêt ou de l'emprunt. Ainsi, l'application pour le Groupe de cette disposition a conduit à un reclassement dans le bilan d'ouverture des frais enregistrés jusqu'alors en charges à répartir, en diminution de la dette au bilan. En revanche, l'amortissement de ce coût constitue dans le compte de résultat IFRS, une charge financière au lieu d'une charge d'exploitation dans la pratique comptable antérieure.

##### ***12.1.5.2 Engagements de rachat de minoritaires (IAS 32)***

La méthode de comptabilisation des engagements de rachat de minoritaires est décrite au paragraphe 1.19 « Engagements de rachat de minoritaires ».

##### ***12.1.5.3 Valorisation des titres non consolidés (IAS 39)***

Les titres des sociétés non consolidées sont, en IFRS, considérés comme des actifs disponibles à la vente dont la méthode de valorisation et de comptabilisation est décrite au paragraphe 1.12 « Investissements financiers ».

#### **12.1.6 Stock-options (IFRS 2)**

La norme, dont les principes sont décrits au paragraphe 1.23 « Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu », est appliquée aux plans postérieurs au 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits d'exercice ne sont pas encore acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## **12.1.7 Sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 28, IAS 1)**

### ***12.1.7.1 Mise aux normes des sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 28)***

Les états financiers des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du groupe JCDecaux sont retraités aux normes IFRS tant sur la situation nette d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004, que pour les comptes au 31 décembre 2004, dès lors que l'impact est jugé significatif à l'échelle du groupe JCDecaux. Ce retraitement est enregistré, que les sociétés mises en équivalence aient ou non l'obligation légale de publier leurs comptes en IFRS.

### ***12.1.7.2 Présentation des écarts d'acquisition constatés sur des sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 1)***

En normes françaises, les écarts d'acquisition résultant d'une consolidation selon la méthode de la mise en équivalence étaient présentés sur la ligne « écarts d'acquisition », et la charge d'amortissement était présentée sur la ligne « amortissement des écarts d'acquisition ».

En normes IFRS, la valeur des titres mis en équivalence au bilan inclut les éventuelles valeurs d'écarts d'acquisition, le poste « quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence » au compte de résultat inclut les éventuelles charges de dépréciation des écarts d'acquisition.

## **12.1.8 Coûts de développement (IAS 38)**

Le principe de reconnaissance à l'actif des coûts de développement en accord avec la norme IAS 38, est décrit au paragraphe 1.7.1 « Frais de développement ».

Aucun coût de développement n'a été activé sur la situation nette d'ouverture, le Groupe n'ayant pas la possibilité à posteriori d'identifier de façon fiable les coûts répondant à la définition de la norme.

## **12.1.9 Dépréciation des stocks (IAS 2)**

L'application du référentiel IFRS n'entraîne pas de modification de méthode de valorisation des stocks, ces derniers étant évalués au minimum du coût d'achat et de leur valeur probable de réalisation. Les dotations et reprises de provision sont en revanche désormais considérées comme un coût net de l'exercice enregistré en résultat d'exploitation.

## **12.1.10 Eléments exceptionnels (IAS 1)**

La notion de résultat exceptionnel n'existe plus en principes IFRS. Les quelques éléments exceptionnels constatés selon la pratique comptable antérieure sont de ce fait reclassés principalement en « autres charges et produits opérationnels ». Ils correspondent à des éléments inhabituels du fait de leur nature, de leur montant et de leur caractère non récurrent.

## **12.1.11 Chiffre d'affaires et escomptes financiers (IAS 18)**

Sont exclus du résultat financier en IFRS les escomptes financiers qui sont reclassés en résultat d'exploitation, les charges d'escompte en moins du chiffre d'affaires et les produits d'escompte en moins des coûts directs d'exploitation.

L'impact chiffré de la transition aux IFRS est détaillé dans les tableaux de rapprochement ci-après.

Ces tableaux simplifiés reprennent de façon exhaustive les impacts identifiés du passage aux normes IFRS sur les principaux agrégats.

## 12.2 Rapprochement du bilan simplifié consolidé au 1er janvier 2004 (date de transition aux IFRS)

<i>En millions d'euros</i>	01 01 04									01 01 04
	12.2.1.	12.2.2.	12.2.3.	12.2.4.	12.2.5.1.	12.2.5.2.	12.2.6.	12.2.7.		
	Pratique comptable antérieure	Immob. Corp.	Location fin. Prov.	Ecart d'acquisit.	Inst. financiers	Rachats minoritaires	Avantages au personnel & stock-options	Mises en équiv.	IFRS	
Besoin en Fonds de roulement	155,4				-3,1				152,3	
Impôts différés nets	-1,5	-54,2	0,2	-0,3	0,7		-0,4		-55,5	
Instruments financiers dérivés					0,2				0,2	
Ecart d'acquisition	1 178,6			3,0				-144,9	1 036,7	
Immobilisations corporelles & incorporelles	707,2	158,6	11,0	38,2					915,0	
Immobilisations financières	75,9							152,3	228,2	
<b>Total Actif</b>	<b>2 115,6</b>	<b>104,4</b>	<b>11,2</b>	<b>37,9</b>	<b>3,0</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>2 276,9</b>	
Provisions	114,6		37,7				-1,4		150,9	
Instruments financiers dérivés					29,3				29,3	
Endettement financier net	635,8		11,5		-30,1				617,2	
Dette sur engagements de rachat de minoritaires							57,3		57,3	
<b>Total Passif (hors capitaux propres)</b>		<b>0,0</b>	<b>11,5</b>	<b>37,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>57,3</b>	<b>-1,4</b>	<b>854,7</b>	
Capitaux propres	1 365,2	104,4	-0,3	0,2	3,0	-1,4	-57,3	1,0	1 422,2	
<b>Total Passif</b>	<b>2 115,6</b>	<b>104,4</b>		<b>37,9</b>	<b>3,0</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>2 276,9</b>	

### Notes annexes au rapprochement du bilan simplifié consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004

L'application des normes IFRS sur le bilan consolidé du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a un impact positif de 57,0 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés.

Les principaux impacts sont listés ci-dessous.

#### 12.2.1 Immobilisations corporelles (IAS 16, IAS 36)

L'impact cumulé sur le bilan d'ouverture du changement de durée d'amortissement et de l'arrêt de l'activation des consommations de maintenance est une augmentation de 158,6 millions d'euros des immobilisations corporelles nettes sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Cet ajustement modifie l'actif net d'impôt différé de -54,2 millions d'euros.

#### 12.2.2 Location financement (IAS 17)

L'application rétrospective sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 de la norme IAS 17 se traduit par une hausse des immobilisations corporelles de 11,0 millions d'euros et une augmentation de l'endettement financier de 11,5 millions d'euros.

Cet ajustement modifie l'actif net d'impôt différé de 0,2 million d'euros.

#### 12.2.3 Provisions (IAS 37, IFRIC 1, IAS 19)

Le retraitement des provisions porte sur la comptabilisation d'une provision actualisée de l'intégralité du coût de démontage et sur l'actualisation des autres provisions. L'application du traitement comptable IFRS sur ces provisions n'a pas d'impact significatif sur la situation nette au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il se traduit par une augmentation de 38,2 millions d'euros des immobilisations corporelles, et une hausse de 37,7 millions d'euros des provisions.

Cet ajustement modifie l'impôt différé actif net de -0,3 million d'euros.

### 12.2.4 Ecarts d'acquisition (IFRS 3)

Les écarts d'acquisition négatifs sont reclassés dans le bilan d'ouverture en plus des capitaux propres. L'impact sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est une augmentation des écarts d'acquisition à l'actif de 3,0 millions d'euros qui trouve sa contrepartie dans une augmentation du même montant des capitaux propres.

### 12.2.5 Instruments financiers et engagements de rachat de minoritaires (IAS 32 & IAS 39)

Il convient de noter que l'utilisation d'instruments financiers est limitée dans le Groupe, et concerne principalement la société JCDecaux SA. Le Groupe n'utilise des produits dérivés qu'à des fins de « couverture » contre les risques de taux d'intérêt et de change. Cependant, certaines couvertures ne sont pas totalement efficaces au sens de la norme IAS 39. Par souci de simplification du travail de documentation, le Groupe ne souhaite pas appliquer une comptabilité de couverture à certains de ces instruments.

Ainsi, l'impact sur les principaux agrégats du bilan d'ouverture est le suivant, la répartition par type de produits étant analysée ci-dessous :

- diminution de l'endettement net de 30,1 millions d'euros dont 2,6 millions d'euros dus à l'application du coût amorti ,
- constatation des nouveaux postes « instruments financiers dérivés » pour 29,3 millions d'euros au passif et 0,2 million d'euros à l'actif,
- reconnaissance des engagements de rachat de minoritaires en dette ayant un impact de 57,3 millions d'euros sur l'endettement net du Groupe.

#### 12.2.5.1 Instruments financiers (IAS 39)

##### 12.2.5.1.1 Instruments financiers d'émission d'emprunts obligataires

En 2003, en émettant son placement privé aux Etats-Unis, JCDecaux SA a levé des ressources dont une part significative (250 millions de dollars) était libellée en dollars américains et à taux fixe. Le Groupe n'ayant pas généré de besoins de financement libellés en dollars américains d'un tel montant et privilégiant une indexation variable pour ses emprunts à moyen et long terme, JCDecaux SA a procédé, concomitamment à l'émission de son placement privé, à la mise en place de swaps d'émission :

- Swap de taux : receveur de taux fixe et payeur de taux variable LIBOR.
- Swaps de taux combinés à des swaps de base : receveurs de taux fixe dollar américain et payeurs de taux variable EURIBOR.

Ces swaps d'émission remplissent les conditions pour être qualifiés de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 :

- swap de taux : couverture de taux d'intérêt (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations de taux d'intérêt) ;
- swap de taux combinés à des swaps de base : couverture de taux d'intérêt (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations de taux d'intérêt) et couverture de change (couverture des variations de juste valeur de la dette obligataire liées aux variations des taux de change).

Ils sont traités selon les modalités explicitées ci dessous.

#### Impacts sur le bilan d'ouverture

##### *Couverture de change (« Fair Value Hedge »)*

La baisse des cours du dollar américain par référence aux cours de marché à la date d'émission de l'emprunt a entraîné une différence de conversion venant diminuer la dette de 23,5 millions d'euros. Celle-ci est compensée symétriquement par la valorisation d'un instrument dérivé pour le même montant et inscrit au passif.

##### *Couverture de taux d'intérêt (« Fair Value Hedge »)*

Au 31 décembre 2003, la hausse des courbes de taux depuis la mise en place des opérations a impacté favorablement l'endettement financier à hauteur de 0,5 million d'euros. Cependant, cet impact est compensé au passif du bilan par la valorisation symétrique de l'instrument dérivé de taux.

Le différentiel d'intérêts courus entre l'instrument de couverture de taux et l'élément couvert, enregistré en principes comptables antérieurs dans un compte de débiteurs et créditeurs divers, a fait l'objet d'un reclassement à l'actif du bilan, en instruments financiers, pour un montant de 0,7 million d'euros.

Pour des raisons de présentation comptable, ces deux valorisations sont compensées dans un poste d'instruments dérivés à l'actif du bilan pour 0,2 million d'euros.

##### *Application de la méthode du coût amorti*

Le montant des frais d'émission relatifs à cet emprunt a induit une diminution de l'endettement financier pour 2,6 millions d'euros afin de satisfaire à l'obligation d'évaluation selon la méthode du coût amorti.

#### 12.2.5.1.2 Couverture du risque de change autre que par swaps d'émission

L'exposition de la société au risque de change provient principalement de l'activité avec ses filiales à l'étranger, et est liée :

- Aux opérations commerciales : achat de matériels.  
Au 31 décembre 2003, aucune couverture significative de ce type de transaction n'était en place.
- Aux opérations financières : refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères par des swaps de change à court terme en couverture des prêts et emprunts intra-groupe.  
Du fait de l'élimination en consolidation de ces prêts et emprunts intra-groupe, seule la valorisation de ces instruments financiers de couverture apparaît. Ces instruments, déjà revalorisés selon la pratique comptable antérieure dans un compte de débiteurs et créditeurs divers, ont été reclassés en instruments financiers au passif pour un montant de 0,1 million d'euros dans le référentiel IFRS.

Par ailleurs, une partie du placement privé en dollars américains non utilisée par la filiale américaine fait l'objet d'un swap de change court terme. Contrairement à la qualification retenue dans la pratique comptable antérieure, le Groupe a choisi de ne pas qualifier ce dérivé de couverture au sens IAS 39.

Ceci entraîne d'une part une revalorisation de la dette au cours de clôture réduisant le passif de 3,5 millions d'euros et d'autre part, la valorisation d'un dérivé de change pour 3,5 millions d'euros enregistré au passif.

#### **12.2.5.1.3 Couverture du risque de taux d'intérêt autre que par swaps d'émission**

Le risque de taux d'intérêt de la société provient de ses emprunts bancaires et obligataires qui supportent un taux d'intérêt variable. Ainsi, les emprunts souscrits par le Groupe sont principalement indexés aux taux monétaires. Afin de se protéger contre une hausse des taux EURIBOR, la société a mis en place des couvertures sous forme de swaps payeur de taux fixe et receveur de taux variable, d'achat de caps secs ou éventuellement financés par des ventes de caps ou de floors.

Au 31 décembre 2003, les opérations contractées par le Groupe étaient de nature suivante : achats de caps financés par des ventes de caps et ventes de floors.

Au sens de l'IAS 39, l'efficacité de ces instruments financiers par rapport aux éléments couverts n'est pas parfaite. En conséquence, seule la valeur de ces instruments est enregistrée et figure au 31 décembre 2003 au passif pour un montant de 1,7 million d'euros.

En couverture d'emprunts à taux variable en couronnes danoises, la filiale danoise a mis en place un ensemble de swaps payeurs de taux fixe et receveurs de taux variable dont la majeure partie est qualifiée de couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge »). La valorisation de ces swaps de couverture au passif, dont la contrepartie est portée dans un compte distinct de capitaux propres, s'élève à 0,3 million d'euros, la valeur des autres swaps à 0,2 million d'euros.

L'ensemble de ces retraitements modifie l'actif net d'impôt différé de 0,7 million d'euros.

#### **12.2.5.2 Engagements de rachat de minoritaires (IAS 32)**

Les 57,3 millions d'euros imputés en dettes au 1<sup>er</sup> janvier 2004 correspondent au montant actualisé :

- d'un droit de vente des minoritaires (put) pour un montant de 74,3 millions d'euros exerçable du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009,
- d'un engagement donné par le Groupe d'acheter en 2006 des titres pour un montant estimé à 2,1 millions d'euros.

Selon les principes comptables antérieurs, ces montants figuraient en engagements hors-bilan.

En l'absence de position de place et dans l'attente d'une interprétation de la norme sur le sujet, la contrepartie de l'excédent du montant de dette par rapport au montant des intérêts minoritaires a été imputée sur le montant des capitaux propres.

#### **12.2.6 Avantages au personnel (IAS 19)**

Les provisions dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont diminuées de 1,4 million d'euros du fait de l'option choisie et proposée par IFRS 1 de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS, dans le cadre de la norme IAS 19.

Cet ajustement modifie l'impôt différé actif net de -0,4 million d'euros.

#### **12.2.7 Sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 28, IAS 1)**

##### **12.2.7.1 Mise aux normes des sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 28)**

La mise aux normes IFRS des états financiers des sociétés mises en équivalence se traduit par une augmentation de 7,4 millions d'euros des capitaux propres et des titres mis en équivalence sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Cette augmentation correspond aux retraitements en normes IFRS de la quote-part détenue par le groupe JCDecaux dans la situation nette d'ouverture du groupe Wall AG (Allemagne) et des sociétés Wall aux Etats-Unis. Cette mise aux normes IFRS correspond pour l'essentiel au retraitement des durées d'amortissement.

***12.2.7.2 Présentation des écarts d'acquisition constatés sur des sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 1)***

Les écarts d'acquisition constatés sur les sociétés mises en équivalence sont reclassés sur la ligne « titres mis en équivalence » en immobilisations financières au bilan pour un montant de 144,9 millions d'euros.

### 12.3 Rapprochement du compte de résultat simplifié consolidé pour 2004

	2004														2004	
	12.3.1.	12.3.2.	12.3.3.	12.3.4.	12.3.5.1.	12.3.5.2.	12.3.6.	12.3.7.	12.3.8.	12.3.9.	12.3.10.	12.3.11.	12.3.12.	IFRS		
	Pratique comptable antérieure	Immob. Corp.	Location fin.	Prov.	Ecart acquisit. & purchase accounting	Inst. Fin.	Rachat de minoritaires	Avantages au personnel et Stock-options	Mises en équiv.	Coûts de dév.	Stocks	Except.	Escomptes financiers	Autres		
<i>En millions d'euros</i>																
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 631,4</b>													<b>-4,1</b>	<b>1 627,3</b>	<b>Chiffre d'affaires net</b>
Coûts directs d'exploitation	-876,0		2,8							1,3			0,8	-871,1	Coûts directs d'exploitation	
Coûts commerciaux, généraux et administratifs	-290,2		0,4					-3,5		2,0				-0,6	-291,9	Coûts commerciaux, généraux et administratifs
<b>EBITDA</b>		<b>0,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>			<b>-3,5</b>	<b>0,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>		<b>-3,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>464,3</b>	<b>Marge opérationnelle</b>
	28,5 %														28,5 %	
Dotations aux amortissements & provisions nettes	-193,6	40,0	-2,6	3,7	-0,2	1,1					9,6	0,2		0,6	-141,2	Dotations aux amortissements & provisions nettes
		-27,7									-9,6				-37,3	Pièces détachées maintenance
												1,3			1,3	Autres charges et produits opérationnels
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>271,6</b>	<b>12,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,1</b>		<b>-3,5</b>	<b>0,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>1,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>287,1</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>
	16,6 %														17,6 %	
Résultat financier	-25,3		-0,9	-5,2		-0,2	-2,7					-0,6	3,3		-31,6	Résultat financier
Résultat exceptionnel	0,9											-0,9				
Impôts sur les bénéfices	-88,3	-4,5	0,1	0,5		-0,3				-1,1					-93,6	Impôts sur les bénéfices
Résultat des sociétés mises en équivalence	5,6								0,9						6,5	Résultat des sociétés mises en équivalence
Amortissement des écarts d'acquisition	-75,7				72,7										-3,0	Perte de valeur des écarts d'acquisition
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>88,8</b>	<b>7,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>72,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,5</b>	<b>0,9</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>165,4</b>	<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>

Les agrégats suivants sont modifiés par rapport à la pratique comptable antérieure :

#### **Marge opérationnelle**

La marge opérationnelle remplace l'EBITDA en tant que mesure de la performance opérationnelle des activités.

Elle se définit comme le chiffre d'affaires diminué des coûts directs d'exploitation et des coûts commerciaux, généraux et administratifs, à l'exclusion des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes et des autres charges et produits opérationnels.

Elle inclut les dotations aux provisions nettes de reprises relatives aux comptes clients. Ces dernières étaient comptabilisées en dessous de l'EBITDA selon la pratique comptable antérieure.

La marge opérationnelle est impactée des charges d'escompte reclassées en moins du chiffre d'affaires et des produits d'escompte reclassés en moins des coûts directs d'exploitation, d'une part, et des charges de stock-options comptabilisées en frais de personnel, d'autre part.

#### **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est déterminé à partir de la marge opérationnelle diminuée des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes et des autres charges et produits opérationnels. Les dotations nettes pour dépréciation des stocks sont enregistrées sur la ligne « pièces détachées maintenance ».

Les autres charges et produits opérationnels comprennent les plus et moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels et les éléments non récurrents enregistrés en exceptionnel dans le cadre comptable antérieur.

Les charges nettes liées aux tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions nettes ».

#### **Résultat financier**

Le résultat financier comprend en IFRS les variations de valeur des instruments financiers dans le cadre de l'application de la norme IAS 39, l'amortissement des frais d'émission d'emprunt (coût amorti), les variations de valeur et les effets d'actualisation de la valorisation des engagements de rachat de minoritaires dans le cadre de l'application de l'IAS 32, les intérêts financiers sur location financement, ainsi que les charges d'actualisation des provisions (IAS 37).

Sont exclus du résultat financier en IFRS les escomptes financiers qui sont reclassés dans la marge opérationnelle, les charges d'escompte en déduction du chiffre d'affaires et les produits d'escompte en déduction des coûts directs d'exploitation.

#### **Résultat des sociétés mises en équivalence**

Cette ligne comprend le résultat net des sociétés mises en équivalence ainsi que l'éventuelle charge de dépréciation des écarts d'acquisition constatées sur les sociétés mises en équivalence.

#### **Perte de valeur des écarts d'acquisition**

Sont comptabilisées sur cette ligne les éventuelles charges constatées sur les écarts d'acquisition des sociétés intégrées globalement ou en proportionnelle lors des tests de perte de valeur.

#### **12.3.1 Immobilisations corporelles (IAS 16, IAS 36)**

Les changements de durée d'amortissement des mobiliers urbains et l'arrêt de l'activation des consommations de maintenance ont un effet positif de 12,3 millions d'euros sur le résultat d'exploitation du Groupe.

Ces ajustements ont pour effet une augmentation de la charge d'impôt de 4,5 millions d'euros.

L'impact net du retraitement est une amélioration du résultat net de 7,8 millions d'euros.

#### **12.3.2 Location financement (IAS 17)**

La reconnaissance au bilan de contrats de location financement entraîne une diminution des charges de loyers pour 3,2 millions d'euros et une augmentation des dotations aux amortissements pour 2,6 millions d'euros, soit un impact net sur le résultat d'exploitation de 0,6 million d'euros compensé par la constatation de charges d'intérêts financiers pour 0,9 million d'euros.

Cet ajustement a pour effet une diminution de la charge d'impôt de 0,1 million d'euros.

L'impact net du retraitement est une diminution du résultat net de 0,2 million d'euros.

#### **12.3.3 Provisions (IAS 37, IFRIC 1)**

L'application du traitement IFRS de la provision pour démontage se traduit sur le compte de résultat 2004 du Groupe par une augmentation de 7,1 millions d'euros des dotations aux amortissements des immobilisations du fait de l'immobilisation des coûts de démontage, compensée par une réduction de 10,8 millions d'euros des dotations aux provisions, soit un effet net de 3,7 millions d'euros sur le résultat d'exploitation. L'actualisation des provisions au passif se traduit par des charges financières d'actualisation de 5,2 millions d'euros.

Le retraitement a pour effet une diminution de la charge d'impôt de 0,5 million d'euros.  
L'impact net du retraitement est une détérioration du résultat net de 1,0 million d'euros.

#### **12.3.4 Regroupement d'entreprises (IFRS 3, IAS 36)**

L'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition en IFRS se traduit par une amélioration du résultat net de 72,7 millions d'euros. Un montant de 3,0 millions d'euros de dépréciation des écarts d'acquisition est néanmoins maintenu en IFRS. Il correspond à une perte de valeur des écarts d'acquisition, également constatée dans les principes comptables antérieurs.

L'application de la méthode de l'acquisition sur la prise de participation à 100 % en 2004 dans la société WFA Wartehallen Finanz AG se traduit par la reconnaissance d'un actif incorporel de 3,0 millions d'euros dont l'amortissement sur 2004 en IFRS vient diminuer le résultat d'exploitation à hauteur de 0,2 million d'euros.

#### **12.3.5 Instruments financiers et engagements de rachat de minoritaires (IAS 32 et IAS 39)**

##### **12.3.5.1 Instruments financiers (IAS 39)**

Les impacts de l'application de la norme IAS 39 sont les suivants par type d'opérations :

- Eléments qualifiés de couverture par le Groupe

##### **Couverture de juste valeur (« Fair Value Hedge »)**

Ces couvertures concernent les swaps d'émission sur le placement privé aux Etats-Unis.

Les variations de valeur de ces actifs et passifs financiers couverts sont compensées par des variations symétriques de valeur des instruments dérivés. Ainsi, les impacts au niveau compte de résultat sont neutralisés.

##### **Couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge »)**

Ces couvertures concernent les swaps de taux payeurs de taux fixe sur la dette à taux variable de la filiale danoise.

Les variations de valeur de ces dérivés ne génèrent pas de variation significative des capitaux propres.

- Eléments non qualifiés de couverture par le Groupe

Ces éléments concernent :

- Les dérivés de taux d'intérêt mis en place pour se protéger des hausses des taux EURIBOR.  
Les variations de valeur de ces dérivés génèrent un produit financier de 0,9 million d'euros, principalement du fait de la diminution de la valeur temps des options incluses dans ces dérivés de taux d'intérêt. L'effet impôt associé est une charge s'élevant à 0,3 million d'euros.
- Le dérivé de change court terme sur la partie du placement privé en dollars américains non utilisée par la filiale américaine.  
Ce dérivé était qualifié de couverture selon les principes antérieurs. En IFRS, le Groupe n'a pas souhaité retenir cette qualification.  
La variation de juste valeur du dérivé est reconnue au bilan avec une contrepartie en produits financiers pour 1,4 million d'euros. Toutefois, la dette - valorisée au cours de couverture selon les principes antérieurs - doit être revalorisée au cours de clôture en IFRS. Cette variation de valeur sur la dette vient compenser l'effet de la variation de valeur du dérivé. L'effet est donc nul sur le compte de résultat du Groupe.
- Coût amorti

L'amortissement des frais d'émission d'emprunts était enregistré en dotation aux amortissements d'exploitation en principes comptables antérieurs pour 1,1 million d'euros. En IFRS, cet amortissement constitue une charge financière de même montant.

##### **12.3.5.2 Engagements de rachat de minoritaires (IAS 32)**

Le retraitement décrit ci-après et appliqué aux comptes 2004 IFRS du Groupe n'est pas clairement explicité par les Normes. Il s'agit d'une interprétation.

La dette financière constatée au bilan en IFRS correspondant aux engagements de rachat de parts de minoritaires dans des filiales du Groupe est actualisée, ce qui se traduit par une charge financière d'actualisation de 2,9 millions d'euros en 2004.

La variation de valeur constatée sur une des deux options donnant lieu au retraitement est elle aussi constatée en produit financier pour un montant de 0,2 million d'euros.

L'impact net du retraitement est une détérioration du résultat net de 2,7 millions d'euros.

### **12.3.6 Stock-options (IFRS 2)**

L'application du traitement à la juste valeur des stock-options pour les plans postérieurs au 7 novembre 2002 a un impact négatif de 3,5 millions d'euros sur la marge opérationnelle et le résultat net 2004 du Groupe.

### **12.3.7 Sociétés consolidées par mise en équivalence (IAS 28)**

La mise aux normes IFRS des états financiers des sociétés mises en équivalence se traduit par une augmentation sur 2004 de 0,9 million d'euros de la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

Cette augmentation correspond à l'impact du retraitement en normes IFRS de la quote-part détenue par le groupe JCDecaux dans le résultat 2004 du groupe Wall AG (Allemagne) et des sociétés Wall aux Etats-Unis. Cette mise aux normes IFRS correspond pour l'essentiel au retraitement des durées d'amortissement.

### **12.3.8 Coûts de développement (IAS 38)**

L'activation des coûts de développement répondant à la définition des principes IFRS entraîne une amélioration de la marge opérationnelle 2004 de 3,3 millions d'euros.

Ce retraitement a pour effet une augmentation de la charge d'impôt de 1,1 million d'euros.

L'impact net du retraitement est une amélioration du résultat net de 2,2 millions d'euros.

### **12.3.9 Dépréciation des stocks (IAS 2)**

Les dépréciations de stocks, constatées en « dotations aux provisions nettes » selon le cadre comptable antérieur, sont reclassées en principes IFRS sur la ligne « pièces détachées – maintenance » pour un montant total de 9,6 millions d'euros.

### **12.3.10 Eléments exceptionnels (IAS 1)**

Les éléments de résultat exceptionnel de 0,9 million d'euros sont reclassés, d'une part en résultat d'exploitation en principes IFRS pour un montant de 1,5 million d'euros, et d'autre part en résultat financier pour un montant de -0,6 million d'euros.

### **12.3.11 Chiffre d'affaires et escomptes financiers (IAS 18)**

Le reclassement en IFRS des escomptes financiers conduit à une diminution du chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros et à une diminution des coûts directs d'exploitation de 0,8 million d'euros, compensées par une amélioration du résultat financier de 3,3 millions d'euros.

### **12.3.12 Autres**

Les dotations nettes aux provisions sur créances douteuses, inscrites en dessous de l'EBITDA selon la pratique comptable antérieure, sont reclassées en marge opérationnelle en IFRS. Ce reclassement a un impact négatif sur la marge opérationnelle de 0,6 million d'euros. Il est sans impact sur le résultat d'exploitation.

En synthèse, l'impact des normes IFRS sur le compte de résultat de l'exercice 2004 se caractérise principalement par :

- une augmentation du résultat d'exploitation de 15,5 millions d'euros, liée pour 12,3 millions d'euros aux impacts des retraitements sur les immobilisations corporelles (changement de durée d'amortissement des mobiliers urbains et arrêt de l'activation des consommations de maintenance),
- une augmentation du résultat net de 76,6 millions d'euros, liée pour 72,7 millions d'euros à l'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition en IFRS.

## 12.4 Rapprochement du bilan simplifié consolidé au 31 décembre 2004

31/12/04

31/12/04

	Pratique comptable antérieure	Immob. corp.	Location fin.	Prov.	Ecart acquisit. & purchase accounting	Inst. financiers	Rachat de minoritaires	Avantages au personnel et Stock-option	Mises en équiv.	Coûts de dev.	Autres	IFRS
<i>En millions d'euros</i>												
Besoin en Fonds de roulement	144,0					-1,2					-0,4	142,4
Impôts différés nets	-14,0	-57,0	0,3	0,1		0,5		-0,4		-1,1		-71,6
Instruments financiers dérivés						0,7						0,7
Ecarts d'acquisition	1 113,7				72,6				-145,1			1 041,2
Immobilisations corporelles & incorporelles	703,3	170,2	10,6	38,3	2,8					3,3	0,4	928,9
Immobilisations financières	80,8								153,4			234,2
<b>Total Actif</b>	<b>2 027,8</b>	<b>113,2</b>	<b>10,9</b>	<b>38,4</b>	<b>75,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>8,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>2 275,8</b>
Provisions	124,3			39,4				-1,4				162,3
Instruments financiers dérivés						36,5						36,5
Endettement financier net	457,5		11,4			-35,7						433,2
Dette sur engagements de rachat de minoritaires							60,0					60,0
<b>Total Passif (hors capitaux propres)</b>	<b>581,8</b>	<b>0,0</b>	<b>11,4</b>	<b>39,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>60,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>692,0</b>
Capitaux propres	1 446,0	113,2	-0,5	-1,0	75,4	-0,8	-60,0	1,0	8,3	2,2		1 583,8
<b>Total Passif</b>	<b>2 027,8</b>	<b>113,2</b>	<b>10,9</b>	<b>38,4</b>	<b>75,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>8,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>2 275,8</b>

Le tableau ci-dessus présente les impacts du passage aux IFRS sur le bilan consolidé au 31 décembre 2004.

L'application des normes IFRS sur le bilan consolidé du Groupe au 31 décembre 2004 a un impact positif de 137,8 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés.

La lecture de ce tableau, en complément des impacts détaillés ci-dessus sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et sur le compte de résultat 2004, doit prendre également en compte les éventuels impacts de change sur le bilan.

## 12.5 Rapprochement du tableau de flux de trésorerie pour 2004

	2004						2004
	Pratique comptable antérieure	Immobilisations corporelles	Location financement	Coûts de développement	Dividendes	Autres	IFRS
<b>En millions d'euros</b>							
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	360,1	-27,7	2,3	3,3	-4,9	0,4	333,5
<b>Flux de trésorerie nets issus des investissements</b>	-183,8	27,7		-3,3		-0,4	-159,8
<b>Flux de trésorerie nets issus du financement</b>	-282,3	0,0	-2,3		4,9		-279,7
Effets du change sur la trésorerie	-0,9						-0,9
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-106,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-106,9</b>

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de 360,1 millions d'euros en principes comptables antérieurs, s'élèvent à 333,5 millions d'euros en IFRS. Cette diminution est liée principalement :

- à l'arrêt de l'activation des consommations de maintenance pour -27,7 millions d'euros. Cette diminution est compensée par la diminution pour le même montant des investissements corporels ;
- au reclassement des dividendes reçus des flux liés à l'exploitation en moins des dividendes versés dans les flux nets issus du financement pour un montant de -4,9 millions d'euros ;
- à l'impact de 2,3 millions d'euros du retraitement de location financement ;
- à l'impact de 3,3 millions d'euros du retraitement d'activation des frais de développement.

Ces différents impacts sont nettés sur les flux de trésorerie nets issus des investissements et les flux de trésorerie nets issus du financement, l'impact de la transition aux IFRS étant de ce fait nul sur la trésorerie nette du Groupe.